

CONSTRUCTION DU
CÂBLE MEDUSA
**La BEI accorde
une subvention
de 40 millions €**

P 16

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A EFFECTUÉ UNE VISITE DE TERRAIN À DJELFA

Plusieurs projets socio-économiques inaugurés

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a effectué hier dimanche, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Djelfa. Il a procédé, lors de cette deuxième visite de terrain après celle effectuée en juillet dernier à trois wilayas (Boumerdes, Alger et Tipaza), à l'inauguration d'importants projets socioéconomiques, dont la mise en service de la ligne ferroviaire Boughezoul (Médéa)-Djelfa-Laghouat, sur une distance de 250 km et d'une vitesse de 220 km/h. P 3



INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE
**Nécessité d'aller
vers le développement
de l'innovation**



Le président de la Fédération algérienne de pharmacie (FAP), Abdelhakim Boudis, a insisté, samedi à Alger, sur la nécessité de développer l'innovation dans le domaine pharmaceutique en vue de garantir la disponibilité des médicaments, notamment ceux liés aux maladies incurables.

P 2

L'AQS OBTIENT
UNE CERTIFICATION KIWA
DANS LES PAYS BALTES
**De nouveaux marchés
dans le viseur**

L'entreprise sidérurgique Algerian-Qatar Steel (AQS) de Bellara, Jijel, a obtenu une certification pour les produits de rond à béton dans les pays baltes «KIWA». Le certificat de conformité fourni par l'Autorité internationale d'accréditation «KIWA» à l'entreprise sidérurgique algéro-qatarie lui permettra, indique l'entreprise, de commercialiser des barres d'armature sur les marchés d'Estonie, de Lettonie et de Lituanie et ainsi «d'entrer de nouveaux marchés qui sont considérés comme l'un des plus importants».

P 5

TOURISME THERMAL
**Un pilier essentiel du
développement économique**



Les experts participant au forum international sur le tourisme thermal, organisé samedi à Sétif, se sont accordés à affirmer que ce type de tourisme est «aujourd'hui devenu un pilier essentiel du développement économique en raison des importantes opportunités d'investissement qu'il offre».

P 4

DJEZZY DÉVOILE SON BILAN
DU 3^e TRIMESTRE 2023

**26,5 milliards de DA
de chiffre d'affaires,
en hausse de 11,8%** P5

LE CHEF DE L'ÉTAT L'A ANNONCÉ :

**«L'AADL 3 sera lancé
en 2024»** P3

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AICESIS

**Le président du CNESE
dès aujourd'hui en
Russie** P3

EXERCICE DU DROIT
SYNDICAL

Obligation de
déposer les
projets de
statuts avant
le 2 novembre

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a rappelé, dimanche dans un communiqué, aux organisations syndicales de base, aux fédérations et aux confédérations syndicales de travailleurs et d'employeurs enregistrées, l'obligation de déposer, dans un délai n'excédant pas le 2 novembre 2023, leurs projets de statuts, conformément aux dispositions de la loi relative à l'exercice du droit syndical. Le ministère précise que ce rappel intervient «conformément aux dispositions de la loi 23-02 du 5 Chaoual 1444 correspondant au 25 avril 2023 relative à l'exercice du droit syndical, notamment les dispositions de son article 159». Il est à noter que la loi précitée a fixé un délai de mise en conformité n'excédant pas le 2 novembre 2023, relève le ministère qui invite les organisations syndicales qui n'ont pas encore déposé leurs statuts, à «respecter cette procédure légale, y compris les organisations syndicales qui n'ont pas encore tenu leurs congrès nationaux». Le ministère signale que «la transmission des projets de leurs statuts est une condition nécessaire pour se conformer à la loi n 23-02 susvisée». «Une fois que les statuts auront été déposés et auront reçu leur conformité par les services compétents du ministère, ces organisations pourront ensuite les soumettre à leurs congrès conformément à leurs calendriers internes», explique le communiqué. Le ministère «s'engage à accompagner les organisations syndicales dans ce processus et à répondre à toute question ou préoccupation qu'elles pourraient avoir», rappelant que «le respect de ces obligations légales est d'une importance capitale afin de garantir la transparence, la légitimité et la crédibilité du mouvement syndical au sein de notre pays», conclut le communiqué.

R. N.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Nécessité d'aller vers le
développement de l'innovation

Le président de la Fédération algérienne de pharmacie (FAP), Abdelhakim Boudis, a insisté, samedi à Alger, sur la nécessité de développer l'innovation dans le domaine pharmaceutique en vue de garantir la disponibilité des médicaments, notamment ceux liés aux maladies incurables.

Par Slimane T/Agence

Lors d'une rencontre sur «les enjeux de l'innovation», M. Boudis a estimé que «pour améliorer le système de santé et assurer la prise en charge optimale des patients, il faut encourager la recherche et concentrer les efforts sur l'innovation dans le domaine pharmaceutique». Il a également indiqué que l'efficacité des médicaments génériques reste «insuffisante» lorsqu'il s'agit des maladies graves, d'où la nécessité, a-t-il dit, de «développer les recherches pharmaceutiques

pour faciliter l'accès à des traitements efficaces et à moindre coût». Pour M. Boudis, les autorités publiques «attachent une grande importance à la question de l'innovation pharmaceutique au vu de ses retombées positives tant sur le plan sanitaire (disponibilité des médicaments) qu'économique (réduction de la facture d'importation)». De son côté, la représentante du ministère de la Santé, Ouahiba Hadjoudj, a salué, dans son intervention, les efforts consentis par l'Etat dans le secteur de la santé pour «offrir aux patients les traitements

les plus avancés», relevant à ce propos «l'importance de la recherche dans le domaine médical et pharmaceutique au regard de sa place et de son rôle dans les politiques de santé du pays». Dans le même sillage, le représentant du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Faouzi Houam, a évoqué les défis auxquels fait face le secteur, liés principalement à la disponibilité et au remboursement des médicaments, a-t-il dit, soulignant la nécessité de s'intéresser aux recherches pharmaceutiques et médicales.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR-CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE

Faire des jeunes algériens la locomotive du
développement

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a rencontré, samedi à Alger, le président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, pour mettre en place une stratégie de coopération visant à faire des étudiants et des jeunes la locomotive du développement dans l'Algérie nouvelle. A cette occasion, M. Baddari a indiqué que cette rencontre avait permis de «mettre en place une stratégie et des programmes opé-

rationnels dans les établissements de l'Enseignement supérieur pour faire des étudiants et des jeunes algériens la locomotive du développement dans l'édification de l'Algérie nouvelle», et ce, dans le cadre de «l'orientation générale du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune», a-t-il dit. La coopération entre ces deux institutions vise à «former de jeunes étudiants au service de leur pays» en contribuant à «davantage de progrès et de développement dans les différents do-

maines», a-t-il expliqué. Baddari a appelé les différents cadres du ministère à coordonner avec leurs homologues du CSJ et à les associer aux diverses activités scientifiques et étudiantes, notamment s'agissant du soutien à l'innovation étudiante, à l'entrepreneuriat, aux start-up et aux incubateurs d'entreprises. Pour sa part, M. Hidaoui a indiqué que la rencontre avait permis de «prendre connaissance de la dynamique que connaît le secteur de l'Enseignement supérieur», relevant «la mise en place des cadre

devant permettre au conseil de transmettre les préoccupations des étudiants au ministère de tutelle, en tant que trait d'union entre la jeunesse et les secteurs gouvernementaux». Le président du CSJ a saisi l'occasion pour saluer «les efforts consentis par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en vue d'assurer une meilleure formation à nos étudiants et d'ériger l'Université en espace créateur de richesse».

R. E.

E-PAIEMENT

Opération d'information et de sensibilisation
à Sidi-Abdellah

Une opération d'information et de sensibilisation sur la généralisation du paiement électronique (e-paiement) a été lancée par Algérie Télécom dans la ville de Sidi Abdellah (Alger), indique samedi l'entreprise publique dans un communiqué. «Suite au lancement du projet pilote de généralisation du paiement électronique dans la ville de Sidi Abdellah, Algérie Télécom a initié une opération d'informa-

tion et de sensibilisation, le samedi 28 octobre 2023 au profit des commerçants, des professionnels et des citoyens», précise la même source. Une équipe de commerciaux a été déployée, dans ce cadre, pour parcourir la ville de Sidi Abdellah afin de mettre en avant «l'importance de l'adoption du paiement électronique», note la même source, ajoutant que les commerciaux ont également présenté les diverses offres d'Algérie Télécom,

notamment le service "Moohtarif", qui offre "une connectivité ultra performante à des tarifs compétitifs, ciblant ainsi les petites et moyennes entreprises ainsi que les professions libérales". Les habitants de cette nouvelle ville ont eu l'opportunité de "découvrir les services proposés par l'entreprise, comme la possibilité de régler leurs factures en ligne et de faire des achats sur la boutique en ligne Idoom Market (www.idoomarket-at.dz), une

plateforme sécurisée qui offre une variété de produits et services à valeur ajoutée éliminant ainsi le besoin de se déplacer", souligne le communiqué. Cette opération "reflète l'engagement d'Algérie Télécom à contribuer activement à la réussite du projet de généralisation du paiement électronique à Sidi Abdellah, tout en continuant à jouer un rôle essentiel dans la digitalisation de notre cher pays", ajoute la même source.

Quotidien économique

Les Enjeux *Eco*

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03, Rue Ali Boumendjel
Square Port Said, Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 021 73 71 28 / 021 73 76 78 / 021 74 99 81
Fax : 021 73 95 59
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE A EFFECTUÉ UNE VISITE DE TERRAIN À DJELFA

Plusieurs projets socio-économiques inaugurés

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a effectué hier dimanche une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Djelfa. Il a procédé, lors de cette deuxième visite de terrain après celle effectuée en juillet dernier à trois wilayas (Boumerdes, Alger et Tipaza), à l'inauguration d'importants projets socioéconomiques, dont la mise en service de la ligne ferroviaire Boughezoul (Médéa)-Djelfa-Laghouat, sur une distance de 250 km et d'une vitesse de 220 km/h.

Par Sirine R

Le président de la République, qui est arrivé dans la matinée à Djelfa pour une visite de travail et d'inspection, accompagné du chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée Said Chanegriha, et de membres du Gouvernement, et où il a été accueilli par les autorités civiles et militaires, les élus et les notables de la wilaya, a procédé à la mise en service et l'inauguration de cette ligne (Nord-Sud) et d'une gare multimodale de transport de voyageurs et de marchandises, située au Sud-est de la ville de Djelfa. Après la cérémonie d'inauguration, le président de la République a inspecté les différentes installations de la gare multimodale de la ligne ferroviaire du chef-lieu de Djelfa, réalisée selon les normes internationales et dans une architecture moderne traduisant les hautes aptitudes des compétences des entreprises nationales. Selon les explications fournies sur place au président de la République, un réseau ferroviaire de 321 km de long a été réalisé dans la wilaya, par des compétences 100% algériennes, et dont il est attendu une importante contribution pour faire basculer cette wilaya agro-steppique vers une nouvelle étape d'un développement durable.

Sur place, le chef de l'Etat, a instruit à l'effet d'accélérer les travaux du parachèvement de cette même ligne et l'étendre jusque dans la wilaya de Tamanrasset. Cette visite de terrain, la deuxième pour le chef de l'Etat, après celle effectué en juillet dernier dans trois wilayas (Boumerdes, Alger, Tipasa), a été marqué par le coup d'envoi du projet de relance du barrage vert. Un projet qui a vocation à créer de la richesse dans de vastes régions du pays grâce à ses dimensions environnementales et économiques nouvelles. Dans la région d'El Maalba (commune de Djelfa), le Président Tebboune a inspecté le lancement de la première phase du projet, prévoyant le reboisement de 400.000 hectares d'ici à 2026. Dans le cadre de ce projet, il a été procédé dans cette région à la plantation de différentes espèces d'arbres sur une superficie de 70 hectares. Le projet de relance du barrage vert vise à porter sa superficie de 3,7 à 4,7 millions d'hectares dans les zones steppiques à travers 13 wilayas, 183 communes et 1.200 localités. Une superficie d'un million d'hectares sera reboisée par différentes espèces d'arbres, notamment fruitiers, qui ont une grande valeur économique et résistent mieux au climat steppique. Le barrage vert couvre, d'est en ouest, les wilayas de Naâma, El Bayadh, Laghouat,

Djelfa, Médéa, Bouira, M'sila, Batna, Khenchela, Tébessa, Sétif, Bordj Bou Arridj et Biskra. Ce projet bénéficiera à plus de 7 millions d'habitants. La concrétisation du projet de barrage vert dans le cadre de la nouvelle approche est assurée par les conservations des forêts, les directions des services agricoles des wilayas concernées et le Haut commissariat au développement de la steppe (HCDS). Les travaux s'étaleront sur sept (7) ans. Le Président de la République avait mis l'accent, lors de la réunion du Conseil des ministres du 30 août 2020, sur la nécessité de relancer le projet de barrage vert avec la contribution et la participation active de toutes les parties concernées, notamment la société civile. Dans le domaine de la santé, les structures de santé spécialisées dans la wilaya de Djelfa se sont renforcées, à la faveur de l'inauguration par le président de la République du centre anti-cancer, réalisé en juillet dernier, avant le délai fixé au mois de mars 2024. A cet effet, le président de la République a visité les différents services de cette structure hospitalière spécialisée, dotée d'équipements médicaux modernes et de structures nécessaires pour une bonne prise en charge des malades avec la couverture de toutes les régions avoisinantes.

DJELFA

Un accueil populaire chaleureux réservé au président de la République

Un accueil populaire des plus chaleureux a été réservé, dimanche, au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, par les citoyens de Djelfa, où il effectue une visite de travail et d'inspection. Une foule immense de citoyens de tous âges se sont alignés le long des principales artères, notamment celle adjacente au siège de la wilaya, où les habitants de Djelfa mais aussi des régions limitrophes ont tenu à réserver au président de la Ré-

publique un accueil à la hauteur de sa stature. Le président de la République a serré la main à plusieurs citoyens et échangé avec certains d'entre eux. A cette occasion, les citoyens ont brandi le drapeau national et levé des banderoles souhaitant la bienvenue au président de la République et exprimant leur adhésion à la démarche de construction de l'Algérie nouvelle. Ils ont également salué la parole tenue du Président Tebboune sur ses engagements envers le peuple, notam-

ment en ce qui concerne le développement dans cette wilaya, qui a bénéficié d'un vaste programme complémentaire, ainsi que de plusieurs projets, que le président de la République s'était engagé à concrétiser lors de sa campagne électorale en 2019, et qui seront inspectés lors de cette visite. L'accueil populaire a également été marqué par la présence en force du drapeau palestinien et des slogans de solidarité avec le peuple palestinien, qui fait face à une agression barbare

perpétrée par l'occupation sioniste, les citoyens ayant exprimé leur soutien au droit du peuple palestinien à l'établissement de son Etat indépendant et à la défense de sa terre. Ils ont également exprimé leur fierté pour les positions honorables de l'Etat algérien, sous la conduite du Président Tebboune, en faveur de la cause palestinienne dans les fora internationaux, ainsi que pour l'élan de solidarité avec nos frères dans la bande de Ghaza.

LE CHEF DE L'ETAT L'A ANNONCÉ :

«L'AADL 3 sera lancé en 2024»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé hier depuis la wilaya de Djelfa le lancement officiel d'un nouveau programme de logement AADL. « L'AADL 3 sera lancé officiellement en 2024 », a-t-il déclaré devant les représentants de la société civile de la wilaya de Djelfa. Il a été que le programme «AADL 2» sera clôturé cette d'ici fin 2023. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait déjà, assuré que les projets de réalisation de logements se poursuivront, soulignant que ça restera une priorité pour l'Etat. « Les programmes de réalisation de logements ne s'arrêteront pas, vu la mentalité de l'Algérien qui veut être propriétaire et qui a le sentiment d'être à la rue lorsqu'il est locataire », a précisé le Président Tebboune dans son entrevue périodique avec des représentants de médias nationaux, en août dernier. Il a affirmé que les programmes de réalisation de logements de location-vente (formule AADL) se poursuivront car ils sont destinés à la classe moyenne, qui doit être protégée en tant que « base stabilisatrice » du pays. Le projet « AADL 3 », attendu par beaucoup d'Algériens, s'inscrit dans la continuité des efforts du gouvernement algérien pour offrir un logement décent à prix raisonnable à la population, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de vie des citoyens et au développement économique du pays. En marge d'une visite d'inspection en coordination avec le ministre de l'Habitat, le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane a exprimé l'ambition du gouvernement de terminer la livraison des logements des projets AADL 1 et 2 avant de lancer pleinement le projet AADL 3. Cette approche vise à stabiliser le secteur du logement en Algérie d'ici à 2024, en garantissant que les bénéficiaires des projets précédents reçoivent leurs logements dans les délais prévus.

Par Z R.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AICESIS

Le président du CNESE dès aujourd'hui en Russie

Le président du Conseil National Economique, Social et Environnemental, le professeur Sidi Mohammed Bouchenak Khelladi, effectue une visite de travail en Russie pour prendre part aux travaux de l'Assemblée Générale de l'Association Internationale des Conseils économiques et Sociaux, et Institutions Similaires (AICESIS), qui se tiendront du 30 octobre

au 2 novembre 2023. Cet événement réunira les représentants des conseils économiques et sociaux membres de l'AICESIS afin d'examiner le rapport d'activité de l'association pour le mandat qui s'achève et dont la présidence a été assurée par la Chambre Civique de Russie. L'ordre du jour de la réunion comprend également une discussion sur le

partenariat de l'association avec le Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC) et l'Organisation Internationale du Travail (OIT), en plus du renouvellement des organes de l'association à travers l'élection d'un nouveau président et les membres du conseil d'administration. En marge de cette assemblée, le président du CNESE précèdera à la signa-

ture d'un memorandum d'entente avec son homologue russe et s'entretiendra avec nombre de ses homologues. A travers sa participation à cette réunion, le Conseil National Economique, Social et Environnemental (CNESE) renforce son rôle dans le dialogue mondial sur les questions sociales, économiques, environnementales et de développement durable.

SANTÉ

Lancement d’une campagne de vaccination contre la grippe saisonnière

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière pour la saison 2023-2024 a été lancée, après l'acquisition par le ministère de la Santé de deux millions de doses de vaccin, destinées spécifiquement aux catégories sociales vulnérables.

Lors d'une conférence de presse animée à l'Institut national de santé publique (INSP-Alger), plusieurs spécialistes ont souligné la nécessité de sensibiliser les catégories vulnérables notamment les personnes âgées, les malades chroniques et les immunodéficients en vue de leur éviter les complications de ce virus "pouvant survenir simultanément avec celui du Covid-19".

A cet égard, la directrice de la Prévention des maladies transmissibles au ministère de la Santé, Samia Hammadi a mis en évidence le rôle des médias dans la sensibilisation sur l'importance de la vaccination pour réduire le taux d'infection et la propagation du virus, indiquant que le ministère a, jusqu'à présent, acquis deux millions de doses de vaccin, qui ont été distribuées à travers les 58 wilayas en vue de protéger les catégories ciblées.

Mme. Hammadi a ajouté que des services ont été spécialement aménagés au niveau des établissements hospitaliers pour accueillir les cas graves et compliqués.

De son côté, le directeur général de l'Institut national de santé publique (INSP), Abderrezak Bouamra, a mis en avant les souches susceptibles de se propager pendant cette saison, selon les pronostics de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), d'où la nécessité d'acquérir "un vaccin à 4 souches". Dans ce contexte, il a souligné les mesures prises pour surveiller les zones pouvant connaître une large propagation du virus et suivre les recommandations dans ce domaine pour limiter le risque de complications à même d'affecter les populations vulnérables.

A ce propos, la directrice de l'approvisionnement à l'Institut Pasteur, Zoulikha Semai Ben Kedadra, et le directeur de la distribution au niveau du même organisme, Abderrezak Soufi, ont affirmé qu'un réseau de surveillance du virus à travers les laboratoires de l'Institut ainsi que de la surveillance des maladies transmissibles par l'INSP "pourrait contribuer à maîtriser leur propagation", soulignant "la disponibilité de tous les tests médicaux pour le dépistage des maladies respiratoires et du COVID-19 en cas d'apparition des deux virus simultanément". Conformément aux instructions du ministère de la Santé, tous les établissements concernés dont les hôpitaux, les établissements publics de santé de proximité (EPSP) et les officines privées auxquels cette mission a été confiée, prendront en charge l'opération de vaccination, sachant que le vaccin est remboursable par la Caisse nationale de sécurité sociale pour les personnes atteintes de maladies chroniques et immunitaires.

TOURISME THERMAL

Un pilier essentiel du développement économique

Les experts participant au forum international sur le tourisme thermal, organisé samedi à Sétif, se sont accordés à affirmer que ce type de tourisme est «aujourd’hui devenu un pilier essentiel du développement économique en raison des importantes opportunités d’investissement qu’il offre».

Synthèse S T.

Le Dr. Ahmed Belaïter, expert algérien en thérapie par l'eau thermique, a souligné, dans ce contexte, que l'Algérie «dispose d'importantes sources thermales et d'un littoral de plus de 1.600 km, ce qui offre de nombreuses opportunités et encourage les investissements dans le domaine du tourisme médical, qu'il s'agisse des thermes ou de la thalassothérapie». Le même expert a appelé à la poursuite des échanges d'expériences entre experts nationaux ou de l'extérieur du pays, en multipliant les contacts entre eux. M. Belaïter a également indiqué que le forum de Sétif «constitue une occasion importante de présenter les atouts dont dispose l'Algérie en matière de thermalisme, et de passer en revue les opportunités d'investissement dans le domaine».

L'experte jordanienne, Mme Maram Mahmoud Abdul Razzak, a indiqué, dans une communication intitulée «Le tourisme thermal en Jordanie», que cette activité constitue un type de tourisme des plus importants en raison de la demande croissante de personnes recherchant des traitements par les eaux thermales, du confort, du repos et des loisirs.

Cela offre, selon elle, «de belles opportunités d'investissement utiles au développement économique». La même intervenante

a considéré que l'expérience algérienne dans le domaine de l'activité thermique est «importante» compte tenu des atouts touristiques, en général, et thermaux, en particulier. Cela nécessite, a-t-elle dit, d'en «tirer profit en exploitant des opportunités d'investissement disponibles en Jordanie pour les échanges entre les deux pays dans ce domaine».

De son côté, le Dr Abderraouf Abdennabi, professeur tunisien et expert en thalassothérapie, a déclaré que l'Algérie «se distingue par ses nombreux sites thermaux et ses centres de thalassothérapie qui la prédestinent à être pionnière en la matière».

M. Abdennabi a appelé à l'élaboration d'une stratégie propre à encourager l'investissement dans cette branche du tourisme, soulignant que le tourisme fébrile «est un pilier du tourisme intérieur et constitue une priorité compte tenu de l'augmentation d'une demande stimulée par les vertus curative des eaux thermales».

Deux ateliers ont été organisés à l'occasion de ce forum, le premier a porté sur les ressources thermales en Algérie et les opportunités d'investissement qui en découlent, au cours duquel un riche débat a été engagé autour de la question des projets thermaux structurants, des investissements dans le cadre du partenariat, de la diversification de l'utilisation des eaux thermales fébriles

et des mécanismes de financement des projets thermaux.

Les participants au second atelier, dédié au "développement et de la standardisation des pratiques thermales et de thalassothérapie", ont abordé des points liés à la modernisation des installations thermales en exploitation et aux méthodes d'exploitation de l'eau thermique entre tourisme médical et tourisme de loisirs.

Ce forum international dont l'ouverture avait été présidée par le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a vu la présence du directeur général de l'Agence algérienne pour la promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, des représentants de l'Assemblée populaire nationale et du Conseil de la nation, ainsi que des ambassadeurs d'Arabie saoudite, de Croatie et de Bulgarie, et des représentants des ambassades d'Egypte, de Turquie, de Jordanie et de la République tchèque.

La rencontre vise à impliquer tous les acteurs dans le domaine du thermalisme, notamment les investisseurs locaux et étrangers, afin de promouvoir les opportunités d'investissement dans cette branche du tourisme et d'élever les stations thermales et les centres de thalassothérapie aux normes internationales.

TOURISME

Valoriser l’exploitation des sources thermales à forte valeur thérapeutique

Le secteur du tourisme oeuvre à développer le tourisme thermal par la valorisation de l'exploitation des sources à forte valeur thérapeutique, a affirmé samedi à Sétif le Directeur général du tourisme au ministère du Tourisme et de l'artisanat, Djamel Alili.

Cet objectif sera atteint par la modernisation et la réhabilitation des bains thermaux traditionnels, pour qu'ils soient conformes aux normes internationales, tout en œuvrant à fournir un climat propice à l'investissement au niveau des sources thermales inexploitées pouvant accueillir des projets de développement, ainsi que le développement de la thalassothérapie, a ajouté M. Alili lors du Forum international du tourisme thermal organisé dans la salle du dôme du Park Mall de Sétif.

Il a souligné à cet égard que trois (3) opérations ont été intégrées au programme du gouvernement à l'effet de développer l'activité liée au tourisme thermal. Les opérations en question concernent l'investissement dans 34 bains thermaux traditionnels répartis sur 18 wilayas afin de les élever aux normes internationales, l'investissement dans 20 sources thermales inexploitées pouvant abriter des projets conformes aux mêmes normes internationales et, enfin, l'investissement dans les zones d'expansion touristique situées sur le littoral et dotées de plans d'aménagement touristique afin de réaliser au moins deux centres de thalassothérapie

pie dans 14 wilayas côtières. M. Alili a également indiqué que les statistiques ont fait apparaître, ces dernières années, une augmentation significative de la fréquentation des structures thermales. Il a souligné, à ce propos, que 3,5 millions de curistes se sont rendus dans des stations thermales, ce qui nécessite, selon lui, d'investir dans le domaine.

Le DG du tourisme a également souligné que les orientations stratégiques pour le développement de l'activité thermale s'articulent autour de 5 axes, à savoir l'identification, le recensement et la protection des sources thermales, le développement du tourisme de santé et de loisirs, la mise en place des bases et des règles de structuration de l'activité thermique, la transformation du tourisme thermal en véritable outil de développement social et de loisirs et enfin l'éclaircissement de la vision quant à ce type de tourisme en définissant une stratégie de communication spécifique à ce domaine.

Pour sa part, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a déclaré, dans son intervention lors des travaux du forum, que l'Algérie "met en œuvre, aujourd'hui, une nouvelle politique de valorisation de ses ressources thermales en ouvrant la porte aux investisseurs privés, ce qui promet un bel avenir à cette activité en suscitant une concurrence à même de permettre d'offrir un service de haute qualité et,

partant, d'attirer des touristes européens et africains".

Il a ajouté, dans le même contexte, que le tourisme thermal est "un véritable levier du développement économique du pays", indiquant que le CREA "accompagnera l'effort de l'Etat dans ce domaine pour assurer le succès des projets proposés". De son côté, le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a évoqué les principaux fondements du nouveau système d'investissement, et souligné que la stabilité sécuritaire, dans son concept global, permet désormais d'être "confiants quant au climat de l'investissement".

Il a également évoqué "la clarté de la vision en matière de transition vers une économie basée sur la diversification", et "l'orientation vers les secteurs prioritaires et les grands objectifs d'investissement".

M. Rekkache a mis en exergue les nouveautés apportées par la nouvelle loi sur l'investissement, tels que, par exemple, la révision de la structure organisationnelle des organismes formant le système d'investissement, le développement de réseaux d'évaluation pour accorder des avantages selon des critères clairs et mesurables, la fixation de délais de réalisation et la mise en place d'une plate-forme numérique pour l'investisseur .

R E.

L'AQS OBTIENT UNE CERTIFICATION KIWA DANS LES PAYS BALTES

De nouveaux marchés dans le viseur

L'entreprise sidérurgique Algerian-Qatar Steel (AQS) de Bellara, Jijel, a obtenu une certification pour les produits de rond à béton dans les pays baltes «KIWA», a rapporté l'APS citant la Direction de communication de la même société.

Par Sirine R

Le certificat de conformité fourni par l'Autorité internationale d'accréditation « KIWA » à l'entreprise sidérurgique algéro-qatarie lui permettra, ajoute la même source, de commercialiser des barres d'armature sur les marchés d'Estonie, de Lettonie et de Lituanie et ainsi « d'entrer de nouveaux marchés qui sont

considérés comme l'un des plus importants. » « Les marchés sont difficiles en termes de qualité et d'exigences de commercialisation », indique la même source. La Direction ajoute que l'obtention par la Société sidérurgique algéro-qatarie de ce « certificat prestigieux » est une confirmation de ses réalisations distinguées cette année, qui reflètent, l'approche commerciale straté-

gique et commerciale professionnelle dans la gestion de l'entreprise. La même source a souligné que cette réalisation est « le résultat de l'engagement de l'entreprise qui vise à atteindre les normes les plus élevées en termes de performance et de qualité industrielles, ainsi que de performance commerciale et marketing, ce qui en a fait l'un des leaders les plus importants

de l'industrie sidérurgique au monde ». Le directeur général adjoint de la société sidérurgique Algerian Qatari Steel (AQS), Sofiane Chaib Setti, avait révélé que l'entreprise a exporté un demi-million de tonnes de ses produits au cours des sept premiers mois de l'année 2023. Il a souligné que la société s'attend à exporter 700 000 tonnes d'ici la fin de l'année, soit le double

des chiffres enregistrés l'année dernière, pour une valeur équivalente de 100 millions de dollars. Dans le même contexte, Sofiane Chaib Setti a affirmé que l'entreprise sidérurgique a obtenu un certificat de conformité de qualité pour du fer à béton, ce qui lui permettrait d'entrer sur les marchés de l'Europe de l'Est et d'élargir le champ de l'exportation.

MINISTÈRE DES FINANCES

Les notaires associés au processus de numérisation

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a reçu, samedi à Alger, des représentants des chambres des notaires, en vue d'assurer l'adhésion de cette corporation dans le processus de numérisation, notamment de l'administration du domaine national et des impôts, indique un communiqué du ministère. « M. Faid a tenu une réunion de concertation et de coordination, au niveau de son département ministériel, avec les représentants de la corporation des notaires, dans le but de renforcer la compréhension mutuelle et d'assurer une adhésion active de cette corporation dans le processus de numérisation du ministère des Finances et tout particulièrement l'administration du domaine national et des impôts », explique la même source. Un représentant du ministère de la Justice, les représentants des différentes chambres des notaires, nationale et régionales, ainsi que les directeurs généraux des Impôts, du Domaine National et du Trésor ont pris part à cette réunion, souligne le document. Le ministère a précisé que cette réunion « marque un jalon significatif dans la modernisation de l'administration publique et les efforts du gouvernement en vue de faciliter les échanges d'informations électroniques et l'efficacité opérationnelle ». A l'ouverture de cette rencontre, M. Faid a souligné que cette réunion était « un espace d'échange et d'écoute des préoccupations et des propositions des notaires ». Le ministre a, à cette occasion, « invité les



notaires, en tant que partenaires incontournables, à partager leurs propositions en matière de numérisation, dans la mesure où leurs compétences et leur expertise sont essentielles pour garantir la réussite de cette transformation », a fait savoir le ministère. Il a également ajouté que leur participation « active » est « essentielle » pour garantir que le processus se déroule de manière « transparente, équitable et en conformité » avec les lois et règlements en vigueur. Au cours de la réunion, le Ministre a, aussi, partagé sa vision de l'avenir de l'administration du domaine national et des impôts, qui repose sur l'intégration de technologies de pointe pour rationaliser les procédures et améliorer l'accès aux services publics pour

le citoyen. Il a, dans ce sens, souligné que « la numérisation réduira la bureaucratie, améliorera l'efficacité et renforcera la transparence, tout en minimisant les possibilités de fraude et de corruption ». M. Faid a également rappelé que « la finalité de tous ces processus est de servir le citoyen, en tant qu'usager ultime, de toutes les prestations de services ». Pour leur part, les représentants des notaires ont accueilli « favorablement » cette initiative et ont encouragé le genre de démarche collaborative. Ils ont souligné que « cette réunion offrait une opportunité précieuse pour aborder les problèmes spécifiques liés à la numérisation, des problèmes qui ne peuvent

être résolus efficacement que grâce à ces rencontres de concertation ». De plus, les représentants de la corporation des notaires ont manifesté leur engagement « ferme » à contribuer activement à la réussite de la politique de l'Etat visant à numériser et moderniser l'administration publique. Ils ont aussi affirmé leur volonté de travailler en tandem avec les structures du Ministère des Finances pour développer des solutions qui amélioreront la qualité des services, garantiront la sécurité juridique et faciliteront la vie des citoyens et des entreprises. Cette collaboration entre le ministère des Finances et la Chambre des Notaires témoigne de « l'importance de la coopération entre le secteur public et ses partenaires pour réaliser des réformes d'envergure, ouvrant la voie à une ère de transformation numérique prometteuse pour notre pays », affirme le communiqué, ajoutant que « cette rencontre a permis de jeter les bases d'une collaboration fructueuse visant à faire progresser la numérisation de l'administration du domaine national et des impôts, qui profitera à l'ensemble de la société ». A la lumière des résultats de cette première réunion, « un consensus unanime a été établi en faveur de rencontres de concertation semestrielles visant à discuter des progrès réalisés et de procéder à un suivi rigoureux de la mise œuvre des actions convenues entre les deux parties ».

R E.

DJEZZY DÉVOILE SON BILAN DU 3E TRIMESTRE 2023

26,5 milliards de DA de chiffre d'affaires, en hausse de 11,8%

Synthèse S T.

L'opérateur de téléphonie mobile Djazzy a dévoilé son bilan du 3e trimestre 2023. Dans un communiqué posté sur son site d'internet officiel, l'opérateur a annoncé la hausse de sa croissance et des investissements durant cette période. Djazzy annonce que « ses résultats opérationnels au terme du troisième trimestre 2023 marqués par une croissance organique à deux chiffres et une forte hausse de ses investissements parallèlement à deux actions phares réalisées durant la même période en l'occurrence l'ouverture des boutiques dans les nouvelles wilayas du sud ainsi que le lancement de la so-

lution Push to Talk Over Cellular ». « Au troisième trimestre 2023, Djazzy a enregistré un chiffre d'affaires de 26,5 milliards de dinars, représentant une augmentation de 11,8 % par rapport à la même période en 2022. Cette croissance en constante évolution depuis plus d'une année souligne la confiance continue des clients et partenaires de l'entreprise dans ses services innovants à l'instar de ses solutions technologiques et ses offres commerciales attractives », précise le communiqué. Et d'ajouter : « Djazzy a renforcé sa dynamique d'investissement durant les 9 premiers mois de l'année avec plus 19,5 milliards de dinars depuis janvier 2023 dont 5,7 milliards de dinars durant le troisième trimestre. Ces inves-

tissements ont été principalement dédiés au déploiement et à l'amélioration de la couverture 4G, à l'augmentation de la capacité du réseau, répondant ainsi aux besoins toujours grandissants des clients en termes de connectivité internet. » Selon la même source : « L'EBITDA s'est établi à 12,3 milliards de dinars, marquant une hausse de 12,9 % comparativement à la même période en 2022. La marge EBITDA de 46,5 % continue de refléter la gestion optimale des ressources de la société afin d'en assurer une rentabilité soutenue. » « À la fin du troisième trimestre, la base client a enregistré 600.000 nouveaux abonnés atteignant plus de 15,3 millions de clients, soit une évolution de 3,5 % par rapport à la même pé-

riode en 2022 », détaille Djazzy, et d'expliquer : « Cette expansion reflète la satisfaction des clients dans la qualité des services de l'entreprise ». « Fidèle à ses engagements d'entreprise citoyenne, Djazzy a lancé, à l'occasion du Hadj 2023, une action inédite afin d'accompagner ses abonnés pèlerins aux Lieux Saints de l'islam à travers un bonus gratuit de 300 minutes d'appels vers Djazzy leur permettant de rester en contact avec leurs proches durant tout le séjour. Djazzy a également été au rendez-vous de la rentrée sociale en distribuant en partenariat avec les Scouts musulmans algériens des packs scolaires à travers l'ensemble des wilayas du pays », conclut le communiqué.

FORMATION DANS LA
TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE À
OUARGLA

Remise d'attestations à 33 étudiants

Au total 33 étudiants de l'Université Kasdi Merbah de Ouargla (UKMO) ont reçu, jeudi dernier, leurs attestations de formation dans la spécialité transition énergétique en vertu d'un accord de coopération entre l'université et la société Total Energies-Algérie, paraphé en avril dernier, apprend l'APS de cet établissement de l'enseignement supérieur. S'exprimant à l'occasion de la remise d'attestations de formation dans la transition énergétique, le recteur de l'UKMO, Pr. Mohamed Tahar Hallilet, a souligné que «cette initiative est le fruit d'un partenariat portant formation académique sur la transition énergétique en optant pour ce domaine à l'effet de relever le défi et répondre aux préoccupations socioéconomiques actuelles conformément à la stratégie de l'Etat visant l'exploitation des énergies renouvelables alternatives aux ressources énergétiques conventionnelle». Cette initiative, qui intervient en application des premières clauses de l'accord portant formation scientifique des étudiants sur les trois prochaines années, vise «le renforcement du programme de coopération entre l'université et son milieu économique, la promotion de la recherche scientifique, l'encouragement de l'innovation, la formation de la main-d'œuvre qualifiée et la contribution au développement local», a indiqué Pr. Hallilet. Pour sa part, le directeur général de l'entreprise Total Energies Algérie, Moufidi Zakaria Chikh, a déclaré que «cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme de formation retenu au titre d'un accord cadre de coopération». «Ce partenariat fait partie du programme de l'entreprise visant à jeter des passerelles entre le monde l'énergie et les institutions universitaires à la faveur de l'organisation des conférences et sessions de formation intégrées dans les domaines techno-économiques encadrées d'experts et cadres de l'entreprise», a-t-il ajouté. «Ambitionnant la satisfaction des exigences en matière de stages pour les futurs ingénieurs dans les domaines d'exploration, production et énergies renouvelables, cet accord devrait contribuer à faciliter l'embauche des promus de l'UKMO dans les créneaux de l'énergie», a fait savoir M. Chikh. L'accord prévoit, entre-autres clauses, a soutenu le même responsable, l'organisation commune des conférences sur les thèmes techniques économiques et scientifiques, la mise en œuvre d'un programme facilitant l'insertion professionnelle des jeunes, l'organisation des ateliers, des rencontres et la participation dans l'élaboration de nouveaux programmes de formation dans le domaine de l'énergie, ainsi que l'engagement de l'entreprise dans le développement des futures compétences du secteur de l'énergie et l'insertion professionnelle des étudiants à la faveur des programmes d'appui et de formation.

SIDI BEL ABBES

L'importance de l'accompagnement des femmes d'affaires et porteuses de projets soulignée

Les participants à une journée d'étude sur "les dimensions de l'entrepreneuriat féminin dans le développement local", organisée, samedi à Sidi Bel Abbes, ont souligné l'importance d'accompagner les femmes d'affaires et porteuses de projets pour renforcer leur participation au développement local.

A cette occasion, la présidente de l'Association des femmes d'affaires algériennes, Saadi Chahrazed, a souligné la nécessité de sensibiliser sur l'importance de l'entrepreneuriat des femmes, en attirant l'élément féminin et l'encourager à entrer dans le monde de l'entrepreneuriat. Elle a indiqué que les ateliers organisés par son association au niveau national visent à «étudier les différentes qualifications dont

dispose chaque wilaya et les moyens d'investissement qu'il accorde aux opérateurs économiques, notamment l'élément féminin, afin d'encourager les femmes à entrer dans les domaines de l'investissement qui leur conviennent". Pour sa part, le président de l'APW de Sidi Bel Abbes, Abid Hamza, a fait savoir que la contribution de la femme dans le développement économique et social est évidente, ce qui nécessite de faire

connaître les domaines d'investissement et d'expliquer les mécanismes de financement et comment obtenir des crédits, notamment les procédures et avantages inclus dans la nouvelle loi sur les investissements. Les participantes à cette rencontre, organisée à la bibliothèque principale de lecture publique, feu Moudjahid Mohamed El kebbati, à l'initiative de l'Association des femmes d'affaires algériennes, en coordination avec l'APW

de Sidi Bel Abbes, ont débattu de "la réalité et les perspectives de l'entrepreneuriat féminin", "le financement des investissements", "les atouts de l'investissement dans la wilaya", "les opportunités d'investissement local", "les préoccupations des femmes chefs d'entreprises et porteuses de projets et les obstacles auxquels elles sont confrontées".

BECHAR

Lancement d'une trentaine de projets aquacoles

Les travaux de réalisation d'une trentaine de projets dans le domaine de l'aquaculture ont été lancés, par des jeunes promoteurs à Bechar, a-t-on appris samedi de la direction locale de la Pêche et des Productions halieutiques (DPPH). Inscrits dans le cadre du développement de l'aquaculture d'eau douce, ces projets se répartissent entre la nouvelle zone d'activités aquacoles de Hassi El Houari (chef-lieu de wilaya) et celle de la commune frontalière de Béni-Ounif, sur des assiettes foncières de l'ordre de 3 ha chacun, a affirmé à l'APS le directeur du secteur, Ahmed Bendjeddou. Au total, 14 jeunes porteurs de projets ont déjà entamé la concrétisation de leurs fermes d'élevage de poissons d'eau douce dont le tilapia et la crevette pour la première fois dans la wilaya, et ce, au niveau de la zone de Hassi El Houari, qui s'étale sur 50 ha, a-t-il fait savoir. Dans la zone de Béni-Ounif, une superficie globale de 60 ha a été consacrée pour accueillir 16 projets, a ajouté M. Bendjeddou. Selon le même responsable, ces projets approuvés par le la DPPH, ont aussi bénéficié d'un financement de l'Agence nationale



d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE). La réalisation de ces nouveaux projets aquacoles

vient apporter un appui aux efforts de développement et promotion de l'aquaculture dans la wilaya, a-t-on souligné de même source.

TINDOUF

Les aviculteurs locaux couvrent la moitié des besoins de la population de la wilaya

La moitié de la demande de la wilaya de Tindouf (extrême sud-ouest) en matière de viande blanche est couverte par une production assurée par les exploitations avicoles implantées à travers cette wilaya, a-t-on appris samedi de l'inspection vétérinaire à la Direction locale des services agricoles. Malgré les efforts fournis par les opérateurs aviculteurs locaux pour satisfaire tous les besoins (100%), cet objectif n'a pu être atteint en raison du fléchissement des investissements dans cette filière enregistré ces dernières années, a regretté l'inspecteur vétérinaire Mohamed Chakour Djaltia. Cette situation, a expliqué M. Djaltia, s'est aggravée par la flambée des prix d'aliments avi-



coles cédés à 9.000 DA le quintal et la cherté des poussins, dont le prix a atteint 200 DA, ayant poussé nombreux petits aviculteurs à échelle national de se détourner de cette filière. Le nombre d'exploita-

tions avicole et de production de viande blanche a connu une baisse sensible, passant de 13 entités: dix (10) versées dans la production des poulets de chair et le reste dans la production des poules

pondeuses, à cinq (5) exploitations seulement localisées au niveau des périmètres agricoles des régions de Guerayer El-Harth, Hassi Ammar et Oued-Djezz, dont une de poules pondeuses dans la ferme avicole de Nekhila, 25 km de Tindouf. Selon l'inspecteur vétérinaire, le reste à couvrir, 50% restant de la demande locale en œufs et viande blanche, est assurée par des opérateurs, issus des wilayas du Nord du pays, qui approvisionnent Tindouf en poulets frais et congelés. Cette situation a influé négativement sur les prix des volailles qui ont atteint, pour des raisons jugées objectives, une hausse sensible due aux fluctuations d'approvisionnement du marché nationale, a conclu le même responsable.

ARNAUD DE MORGNY, DIRECTEUR ADJOINT DU CENTRE DE RECHERCHE
DE L'ÉCOLE DE GUERRE ÉCONOMIQUE

"Ne pas connaître l'existence de la guerre économique est le meilleur moyen de la perdre"

Dans un entretien aux « Echos », Frédéric Nouel, senior partner du cabinet d'avocats Gide, fait le point sur les grands changements qui révolutionnent sa profession : justice négociée, réglementations sur les questions durables, intelligence artificielle.

1^{ère} partie



Propos recueillis
par Etienne Campion

Arnaud de Morgny, directeur adjoint du centre de recherche de l'École de guerre économique, nous parle de la revue annuelle qu'il a coordonnée : « Comment gagner ? » L'École de guerre économique et son centre de recherche appliquée, le CR451, viennent de faire paraître leur revue annuelle. Après Qui est l'ennemi ?, voici Comment gagner ? (Nouveau monde éditions). Un ouvrage qui brosse un nouvel état des lieux sur une notion méconnue du grand public, et encore trop mal intégrée par nos élites : la guerre économique. Arnaud de Morgny, directeur adjoint du Centre de recherche appliquée de l'école de guerre économique (CR 451), nous explique ce qu'on trouve dans la revue et raconte les failles françaises en la matière.

Qu'est-ce que la guerre économique ?

Arnaud de Morgny : La guerre économique peut se définir soit par son objet soit par ses outils. Par son objet, la guerre économique est une confrontation entre parties pour capter, contrôler des ressources, accaparer des richesses, accroître sa puissance par l'économie. Elle plonge ses racines dans l'histoire de l'humanité. La construction des empires par le recours à l'esclavage et la violence qui en découle est une des matrices majeures de l'Histoire humaine. Ce n'est qu'à partir des révolutions industrielles que des écoles de pensée d'économistes libéraux ont substitué à cette évidence, un discours sur le marché comme vecteur de paix et en évacuant la dimension guerrière et de

rapport de puissance dans l'économie. Par ses outils, la guerre économique se mène par tous moyens y compris illégaux et déloyaux (manipulation, chantage, influence, jeu sur les perceptions, pressions juridiques, normes, attaque sur la réputation, sur la notoriété etc.). S'il y a un consensus sur la réalité de l'utilisation d'actions économiques offensives en temps de guerre (blocus, production de fausse monnaie de l'adversaire, destruction d'infrastructures économiques, pillage etc.), nous défendons l'idée que ces actions ne s'arrêtent pas une fois la guerre militaire finie. À la distinction temps de paix/temps de guerre, nous opposons la notion de continuation de la compétition économique sous toutes ses formes – ce que nous appelons guerre économique. Ainsi à l'opposition classique alliés/adversaires, nous ajoutons les catégories de concurrents, de compétiteurs et de rivaux. Des alliés sur le plan militaire peuvent aussi se mener une guerre économique. J'utilise le terme de guerre car il s'agit de conflit dans lesquels les États interviennent directement (en fournissant des informations récoltées par leurs services, en faisant pression sur certains des acteurs etc.) ou indirectement (en favorisant la présentation positive de leurs entreprises à l'étranger, en portant un narratif sur la qualité des produits du pays etc.). La guerre économique est une réalité devenue permanente, la guerre cinétique ou militaire un pic d'affrontement.

Pourquoi titrer « Comment gagner ? » ?

Nos concitoyens commencent à percevoir de plus en plus les manifestations physiques de la guerre économique. La crise sanitaire en a été un accélérateur. Ils ont ainsi pu découvrir que des commandes de masques s'étaient fait racheter par

d'autres pays sur le tarmac. La méthode qui ressemblait tant aux achats à l'arrière des camions a évoqué à la plupart l'image d'un vol. C'était le règne de la loi du plus fort financièrement parlant.

De plus les sanctions économiques qui ont pour objet de faire pression sur un État pour qu'il change de politique, entraînent des conséquences qui pèsent sur le pouvoir d'achat des Français ou sont perçues comme telles, par un effet de retour à l'envoyeur, conséquence de l'intrication complexe des économies nationales entre elles. Enfin les scandales d'Alstom (devenu Alstom N.D.L.R.), du contrat du siècle annulé et bien d'autres cas, ont montré que les entreprises françaises et la France prenaient des coups et perdaient des combats.

En conséquence de cette double prise de conscience tendent à se développer ce que nous percevons comme une perte de moral, une atténuation de l'esprit de combat, une sorte de défaitisme tout à fait délétères. Nous avons l'impression de voir se développer à la fois un esprit munichois en matière économique, un « à quoi bon ! » et un discours trompeur sur les victoires de quelques grandes entreprises qui feraient des victoires collectives. Or il ne peut y avoir de victoire collective sans stratégie collective et pour suite de l'intérêt général et cela afin d'améliorer les conditions de vie matérielle et morale des populations. Notre centre de recherche a décidé de participer au réarmement cognitif en France sur ces sujets, d'illustrer que des acteurs français luttent et gagnent des combats économiques. Le second objet de notre ouvrage est de faire connaître différentes manières de gagner. La première est connue : une entreprise gagne en augmentant ses parts de marché, ses ventes etc. Il en existe

d'autres. Une entreprise peut gagner en anticipant une confrontation et en l'esquivant. Une victoire peut se réaliser en coopérant sur un secteur avec des concurrents qui deviennent des partenaires etc. Dans notre premier ouvrage nous avons présenté « qui est l'ennemi ». Dans le deuxième, nous avons esquissé un panorama de différentes manières de gagner par des protagonistes de types et tailles distincts.

Si les stratégies de conquête sont acceptées dans le monde de l'entreprise français, le sont-elles aussi par l'administration ?

J'analyse les rapports économiques sous l'angle de la guerre économique, ce qui suppose des phases offensives et d'autres défensives, des attaques et des esquives, des parades ou des ripostes ; au pire on encaisse. L'histoire a démontré que, hors cas exceptionnel, les forteresses inexpugnables n'étaient pas le gros de l'espèce. Rester en position défensive n'est pas la meilleure des stratégies pour gagner ! La logique de la ligne Maginot a montré ses limites. Il en est de même en matière économique.

Pourtant en France, l'accent est davantage mis sur l'aspect défensif et sur la protection. Du reste dans les services de l'État, le terme utilisé est celui de sécurité économique. Très peu, voire pas, celui de guerre économique. Ainsi par exemple le Service de l'information stratégique et de la sécurité économiques (Sisse) a pour mission la « protection des actifs stratégiques de l'économie française face aux menaces étrangères ». Il ne s'agit pas seulement de différence sémantique mais réellement de posture qui est la conséquence, à mon avis, d'une analyse partielle des pratiques économiques.

À suivre

ÉGYPTE

L'estonien Moonrider renforce sa présence au capital du futur producteur d'or Aton Resources

Aton Resources est une société enregistrée au Canada et active dans l'exploration aurifère en Égypte. En cas de succès dans ses projets, Aton contribuerait à porter la contribution des Mines au PIB égyptien à 5 %, contre à peine 1 % actuellement. Aton Resources a annoncé le 26 octobre la clôture d'un placement privé de 3 millions de dollars canadiens (2,16 millions \$) au profit de ses concessions aurifères en Égypte. Cette levée de fonds a été soutenue par l'un des principaux actionnaires de l'entreprise, l'estonien Moonrider qui renforce ainsi sa présence au capital de la compagnie minière canadienne. Avant le placement privé, Moonrider contrôlait 43,10 % des actions en circulation d'Aton sur une base non diluée. Ce contrôle passe désormais à 52,04 %, grâce à l'achat de 12 921 364 actions pour une contrepartie totale de 2 842 700 dollars canadiens. Selon Aton, le financement ainsi obtenu sera affecté à la poursuite des activités d'exploration et de développement sur les concessions Rodruin et Hamama d'Aton. Les derniers résultats d'exploration obtenus sur ces gisements sont encourageants, dans la perspective du développement d'une mine d'or. Alors que l'Égypte cherche à quintupler la part des Mines dans son PIB, le succès d'Aton pourrait jouer un rôle clé dans l'atteinte de cet objectif.

SULTANAT D'OMAN
Début des élections au Conseil de la Choura

Les électeurs omanais ont commencé dimanche à voter pour choisir leurs représentants au sein du Conseil de la Choura pour le dixième mandat à travers l'application « Intakheb », rapportent des médias. Au total, 843 candidats, dont 32 femmes, s'affrontent à ce scrutin, selon les listes définitives des candidats. Le nombre total d'électeurs inscrits selon les listes définitives des électeurs pour élire les membres du Conseil de la Choura pour le dixième mandat, via l'application « Intakheb » et le site Internet des élections est de 753.260 électeurs parmi lesquels 13.843 électeurs voteront en dehors du Sultanat d'Oman.

CRYPTOMONNAIES EN AFRIQUE DU NORD

La Tunisie en retard

Alors que l'adoption des cryptomonnaies en Afrique progresse, la Tunisie fait face à un retard notable dans ce domaine, mettant en évidence des défis et des obstacles à surmonter. Contrairement à certaines régions du continent, l'Afrique du Nord, dont fait partie la Tunisie, a vu une adoption relativement faible des cryptomonnaies.

En comparaison avec d'autres pays africains, la Tunisie, tout comme ses voisins maghrébins, affiche un taux d'adoption des cryptomonnaies relativement faible. Les données montrent que le Maroc est en tête de la région avec un taux d'adoption de 5,43 %, suivi par l'Égypte (2,74 %), l'Algérie (0,82 %), et la Tunisie (0,60 %). En totalisant ces chiffres, l'Afrique du Nord enregistre un taux d'adoption global d'environ 10,0 %, bien en deçà de la moyenne africaine. Le Maroc retient particulièrement l'attention en raison de son classement élevé en matière d'adoption de cryptomonnaies, malgré leur interdiction. Le pays reste parmi les 20 premiers pays en termes d'adoption de cryptomonnaies au niveau mondial. Cette résilience est d'autant plus remarquable étant donné les conditions difficiles du marché marocain des cryptomonnaies. Le Maroc revendique également la valeur de transaction crypto la plus élevée parmi les pays du Maghreb, dépassant l'Égypte, l'Algérie, la Tunisie et la Libye. Même si les cryptomonnaies sont interdites au Maroc depuis 2017, environ 4,9 % de la population marocaine détenait une forme de cryptomonnaie en 2022. La banque centrale du Maroc a annoncé des efforts en cours pour élaborer une réglementation des cryptomonnaies, bien que cela n'ait pas encore été concrétisé. La Tunisie, malgré son potentiel, est en retard par rapport à d'autres pays africains en matière d'adoption des cryptomonnaies. Ce retard peut s'expliquer par plusieurs



facteurs, notamment des réglementations restrictives et une faible sensibilisation du public. Les cryptomonnaies restent strictement interdites en Tunisie, ce qui a dissuadé de nombreux citoyens d'explorer cet univers financier en constante évolution. Alors que le monde entier s'adapte à l'ère des actifs numériques, la Tunisie risque de rater des opportunités importantes en matière d'investissements, d'innovation technologique et de croissance économique. De plus, la région du Maghreb est à la traîne par rapport à d'autres régions du continent en termes d'adoption des cryptomonnaies. Bien que la Tunisie soit en retard dans

l'adoption des cryptomonnaies, des signes positifs émergent. La banque centrale a exprimé son intention de mettre en place une réglementation des cryptomonnaies, ce qui pourrait contribuer à créer un environnement plus favorable à l'adoption. De plus, l'intérêt croissant des investisseurs et de la jeunesse tunisienne pour les cryptomonnaies suggère que des changements pourraient être en cours. La Tunisie est confrontée à un retard significatif dans l'adoption des cryptomonnaies, en contraste avec la dynamique positive observée ailleurs en Afrique. Les obstacles réglementaires et le manque de sensibilisation du public ont contribué à ce retard.

MAURITANIE-BID

Signature d'un accord-cadre de partenariat stratégique

Le ministre de l'Économie et du Développement Durable, M. Abdessalam Mohamed Saleh, a signé, dimanche à Nouakchott, avec le président du Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID), M. Mohammad Ben Souleymane Al Jasser, un accord-cadre de partenariat stratégique entre la Mauritanie et la BID. Cet accord-cadre porte sur les perspectives et le développement de la coopération future entre les

deux parties, et la définition de ses axes principaux pour la période 2024-2026.Dans son discours pour la circonstance, le ministre de l'Économie et du Développement Durable a souligné le rôle prééminent de la Banque Islamique, considérée comme étant l'un des principaux partenaires de la Mauritanie en matière de développement. Il a noté que cet accord stratégique permettra d'élargir le partenariat dans un avenir proche et de le

mener vers de plus larges horizons. Le ministre a déclaré que son département œuvrera à coordonner entre les différents organismes gouvernementaux au sujet de l'élaboration de la stratégie de partenariat dans sa forme finale, et ce, à travers une équipe conjointe entre la Banque et le ministère. De son côté, le Président du Groupe de la Banque islamique de développement a exprimé sa joie pour l'accueil chaleureux reçu de-

puis son arrivée.Il a tenu à souligner que le présent document vise à établir un partenariat incluant des futurs programmes entre son institution et la Mauritanie.Par ailleurs, il a souligné que les domaines de coopération incluront le soutien aux efforts du Gouvernement visant à lutter contre la pauvreté, en plus du soutien au secteur privé, ainsi que le développement des finances islamiques et le renforcement des capacités dans l'agriculture et d'autres domaines.

QATAR

Fourniture d'environ 1 million de tonnes de GNL annuellement à l'Italie pendant 27 ans

Deux sociétés filiales de QatarEnergy et la société énergétique italienne Eni ont signé une convention de vente et d'achat de GNL à long terme permettant la fourniture d'un million de tonnes par an de GNL de Qatar à l'Italie. Conformément à la convention, le GNL sera livré à "FSRU Italia", une unité flottante de stockage et de regazéification, située au port de Piombino, dans la région italienne de Toscane. Les livraisons de GNL devraient commencer en 2026 et s'étaleront sur une durée de 27 ans. Elles proviendront de la coentreprise entre QatarEnergy et Eni qui détient une part dans le projet d'expansion du champ Nord-Est. La convention a été signée par Son Excellence le ministre d'État aux Affaires énergétiques, membre élu et Président exécutif de QatarEnergy, l'ingénieur Saad bin Sherida Al Kaabi, et Son Excellence le Président exécutif d'Eni, Mr Claudio Descalzi, lors d'un événement spécial organisé à Doha en présence de hauts Responsables exécutifs des deux sociétés. Son Excellence l'ingénieur Saad Sherida Al Kaabi a apprécié cette étape et a affirmé que l'accord est une nouvelle étape qui permettra le renforcement des rela-

tions avec Eni, ce qui consolidera la coopération commune pendant de nombreuses années à venir. Il a expliqué que le partenariat avec Eni a permis de réaliser d'énormes exploits, notamment la fourniture de gaz naturel liquéfié via le terminal de réception de GNL Fluxys au port belge de Zeebrugge, en plus des projets d'exploration et d'exploration dans divers endroits du monde. Il a indiqué que l'accord est l'un des fruits de la participation d'Eni pour la première fois dans l'industrie gazière de l'État de Qatar, et ce, par le biais d'un partenariat dans le projet historique d'expansion du champ Nord-Est. Son Excellence le ministre a ajouté : "Nous continuerons à travailler ensemble pour affirmer notre engagement sur les marchés européens en général et sur le marché italien en particulier. Depuis 2009, le GNL qatari provient au terminal méthanier de l'Adriatique, dans le Nord de l'Adriatique, pour répondre à plus de 10% des besoins en gaz naturel de l'Italie". En fait, Eni est partenaire dans le projet d'expansion du champ Nord-Est qui possède une capacité de 32 millions de tonnes par an avec une part de 3,125%.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Les investisseurs prévoient une hausse des fusions-acquisitions en 2024 et 2025

Encouragés par leurs expériences positives en Afrique subsaharienne, 74% des investisseurs sondés déclarent envisager une acquisition ou un investissement en Afrique subsaharienne au cours des deux prochaines années. Les secteurs visés sont prioritairement les hydrocarbures, les biens de consommation, les mines et les technologies financières.

Environ 68% des investisseurs actifs en Afrique subsaharienne s'attendent à une hausse des opérations de fusions-acquisitions dans la région au cours des deux prochaines années, selon un rapport publié le 22 octobre par le cabinet d'audit et de conseil KPMG. Intitulé « Doing Deals in Sub-Saharan Africa », le rapport se base notamment sur une enquête réalisée auprès de 150 dirigeants d'entreprise ayant investi en Afrique au cours des quatre dernières années. Cet échantillon composé d'investisseurs stratégiques motivés par des raisons autres que le rendement financier immédiat à hauteur d'environ 70%, et d'investisseurs financiers intéressés par des gains à court terme (près de 30%) est réparti de manière égale entre investisseurs originaires de la région et investisseurs étrangers (basés en dehors de l'Afrique subsaharienne). 31% des dirigeants interrogés prévoient une hausse significative des fusions-acquisitions au

sud du Sahara durant les deux années à venir et 37% s'attendent à une augmentation modérée. Seulement 4% prédisent une baisse modérée des transactions et aucun ne pressent une baisse sévère. En outre, 77 % de l'ensemble des répondants ont l'intention d'injecter davantage de capitaux dans les entreprises africaines qu'ils ont déjà acquises, ce qui témoigne de leur volonté d'accroître leur présence dans la région. Interrogés à propos des pays dans lesquels ils souhaitent réaliser des acquisitions ou des investissements au cours des deux prochaines années, 50% des investisseurs ont cité l'Afrique du Sud et 30% le Nigeria. Viennent ensuite la Tanzanie (15%), le Ghana (14%), le Kenya (14%), Maurice (14%), la Zambie (11%), l'Ouganda (10%), le Mozambique (6%) et le Zimbabwe (6%).

Un volume record de transactions en 2022
En ce qui concerne les secteurs les plus attractifs en Afrique

subsaharienne, près de la moitié des investisseurs (48%) citent celui du pétrole et du gaz devant les biens de consommation (39%), les mines (37%), les technologies financières (33%), l'industrie et la fabrication des produits chimiques (31%), la technologie (21%) et les énergies renouvelables (17%). Le rapport révèle d'autre part que l'activité des fusions-acquisitions a poursuivi son redressement post-pandémique au sud du Sahara en 2022. Contrairement aux autres régions du monde, l'Afrique subsaharienne a enregistré un volume record de transactions durant l'année écoulée. 297 deals y ont été recensés, soit une augmentation de 21 % par rapport à 2021 et presque le double du volume enregistré en 2020. Bien que la valeur totale de ces transactions ait fortement baissé en 2022 comparative-ment à 2021, qui était une année exceptionnelle sur ce front, elle est restée dans la moyenne annuelle de la décennie précédente. En effet, la valeur totale

des transactions répertoriées au cours de l'année écoulée a atteint 19,2 milliards de dollars. L'Afrique du Sud a accaparé cinq des dix plus grosses transactions recensées dans la région l'an passé. Les autres cinq transactions figurant dans le Top 10 sont réparties entre le Nigeria (2 deals), la Tanzanie, le Cameroun et l'Angola. La plus grosse transaction a été l'achat d'une participation de 55,44 % dans l'opérateur sud-africain d'hôpitaux privés Medclinic International par un consortium composé de Remgro MSC Mediterranean Shipping et SAS Shipping Agencies Services pour 2,6 milliards de dollars. En termes de valeur, les secteurs qui ont attiré le plus d'opérations de fusions-acquisitions en 2022 sont l'énergie (4,05 milliards \$), les mines (3,70 milliards), les services financiers (2,74 milliards) et la pharmacie, médecine & biotechnologie (2,67 milliards).

CÔTE D'IVOIRE

Lancement d'une usine de transformation de caoutchouc à Soubre

En vue de doper sa production nationale de caoutchouc, la Côte d'Ivoire a adopté des mesures incitatives spécifiques aux investissements réalisés dans le secteur de l'hévéa. Le pays vient d'inaugurer une usine de transformation d'un coût de 32 millions USD. La Côte d'Ivoire a inauguré une nouvelle usine de transformation de caoutchouc naturel à Soubre dans la région de Nawa. Dénommée LOETH, la nouvelle infrastructure est la 6ème du genre implantée dans le pays par la Société Africaine de Plantation d'Hévéa (SAPH). Transformation de l'hévéa : La SAPH ouvre sa 6ème usine à Soubre. L'usine de transformation de caoutchouc naturel de Loeth (Soubre) a une capacité de 60.000 tonnes de caoutchouc par an. Un investissement de 20 milliards FCFA qui permet la création de plus de 600 emplois. Dotée d'une capacité de transformation de 60 000 tonnes par an, elle vise à renforcer la valeur ajoutée de la filière hé-

véicole, dans le cadre de la stratégie d'industrialisation initiée depuis plusieurs années par l'État ivoirien. Au total, 32 millions USD ont été investis dans le projet qui a entre autres pour but de maximiser le potentiel des zones de Soubre, Guiglo, Man, Daloa, Issia et Gagnoa, qui constituent un pôle stratégique de la production ivoirienne de caoutchouc naturel. « Le Gouvernement s'est fixé comme objectif de consolider les acquis et d'amorcer une nouvelle phase de développement de la filière (du caoutchouc). Il s'agira à cet effet d'assurer la 1ère transformation de la totalité de la production de caoutchouc naturel d'ici la fin de l'année 2024, et de parvenir à la 2ème transformation, afin de générer davantage de valeur ajoutée » a déclaré Emmanuel Tra Bi, représentant du ministre ivoirien de l'Industrie Souleymane Diarrassouba. « Les capacités installées sont passées de 530 000 tonnes en 2017 à plus de 1 400 000 en 2023. L'évolution positive de la situation

au niveau de l'installation des unités de transformation du caoutchouc rassure le Gouvernement quant à son objectif de retrouver le niveau d'antan, à savoir la transformation de la totalité de la production de fonds de tasse et de stopper ainsi l'exportation des fonds de tasse » ajoute-t-il. Pour rappel, dans le cadre de son plan national de développement, le gouvernement ivoirien a identifié 7 axes prioritaires, particulièrement dans l'agro-industrie. La nouvelle usine est une concrétisation des mesures incitatives prises pour soutenir la production et la transformation de matières premières agricoles, accentuant la compétitivité des entreprises locales et encourageant la transformation sur place. Notons que plus de 400 emplois directs et indirects sont attendus dans le cadre du nouveau projet, dont 320 sont déjà effectifs, avec une représentation féminine de plus de 20%.

RESTRUCTURATION DE LA DETTE

La Zambie conclut un accord de principe avec les détenteurs de ses euro-obligations

L'accord prévoit notamment l'annulation de 700 millions de dollars et le report des paiements d'environ 2,5 milliards de dollars, qui arriveront à échéance durant la période de mise en œuvre du programme de réformes économiques soutenu par le FMI. La Zambie a conclu un accord de principe avec les détenteurs de ses euro-obligations sur la restructuration de plus de 3 milliards de dollars de dettes, a annoncé le ministère zambien des Finances et de la Planification nationale dans un communiqué publié ce jeudi 26 octobre.

« Un accord de principe a été conclu sur les principales conditions commerciales de la restructuration des euro-obligations arrivant à échéance en 2022, 2024 et 2027 », a-t-on précisé de même source. Le ministère a également révélé que les détenteurs des euro-obligations ont notamment accepté d'annuler environ 700 millions de dollars de dettes et de différer les paiements d'environ 2,5 milliards de dollars, qui arriveront à échéance durant la période de mise en œuvre du programme des réformes économiques soutenu par le Fonds monétaire inter-

national (FMI). « L'accord conclu aujourd'hui nous rapproche de l'achèvement de la restructuration de la dette de la Zambie, ce qui permettra de dégager des ressources importantes pour financer notre plan de développement », a déclaré le ministre des Finances, Situmbeko Musokotwane, cité dans le communiqué. L'accord de principe conclu avec les détenteurs des obligations zambiennes intervient moins de deux semaines après que la signature d'un accord entre Lusaka et ses créanciers officiels sur la restructuration de 6,3 milliards de dollars de dettes.

RWANDA

La Pologne allouera un prêt de 24,3 millions \$ pour soutenir l'industrie laitière

Au Rwanda, la filière laitière pèse à hauteur de 10 % du PIB agricole. Alors que moins de 20 % de l'offre locale est traitée, la conservation des stocks de lait frais sur le long terme constitue un défi pour l'industrie locale. Au Rwanda, le ministère des Finances et de la Planification économique a signé le 26 octobre un accord de financement de 24,3 millions \$ avec la Banque (BGK), une banque nationale de développement polonaise au profit de l'Office national de l'agriculture (RAB). L'annonce a été faite dans un communiqué publié sur le site dudit ministère. L'enveloppe sera utilisée pour financer l'acquisition d'un système de refroidissement de lait et des équipements connexes, auprès du fournisseur polonais de solutions de réfrigération Faspol. Selon les détails du communiqué, l'opération concerne la livraison de près de 400 installations de refroidissement au niveau des points de collecte de lait locaux en vue de réduire les pertes liées au mauvais stockage. Au Rwanda, la production de lait frais s'élevait à plus de 861 millions de litres en 2019, selon les données du ministère de l'Agriculture et des Ressources animales.

MARCHÉ

La bourse ne peut plus compter sur l'épargne covid pour limiter les dégâts

Alors que les épargnants avaient accumulé d'importants bas-de-laine durant la pandémie, les bénéfices attendus de la libération de cette manne sont désormais dans le rétroviseur ou proche de l'être. Ce qui risque de fragiliser "l'atterrissage en douceur" des économies avancées qu'espère tant le marché.

C'est un trésor de guerre qui a pendant temps nourri les espoirs des investisseurs quant à la conjoncture économique: l'épargne excédentaire due à la pandémie. Durant la crise sanitaire les ménages ont bénéficié de soutiens publics leur permettant de limiter partiellement ou totalement leurs pertes de rémunération tandis que les restrictions sanitaires et l'incertitude économique les ont amenées à réduire leurs dépenses. Résultat: leurs taux d'épargne se sont envolés. Dans la zone euro, 1000 milliards d'euros d'épargne avaient été accumulés durant la pandémie, selon les données d'Oxford Economics de mai, soit 8% du produit intérieur brut. Autre chiffre parlant: le taux d'épargne de la zone est passé de 12,6% sur la période 2015-2019, à un pic de 25,4% au deuxième trimestre 2021, d'après les chiffres du gérant d'actifs DWS. Aux Etats-Unis, les économistes de la Réserve fédérale de San Francisco ont estimé que l'épargne "en excès" liée à la pandémie a représenté jusqu'à 2.100 milliards de dollars (en août 2021).

Interrogations sur la consommation
Cet excès d'épargne a conduit les observateurs à espérer que cette manne serve de réserve de consommation et permette ainsi d'éviter toute récession. Ce qui s'est, il est vrai, plus ou moins produit. "La résistance de la consommation au cours de l'année écoulée s'explique en partie par le fait que les ménages ont été disposés à épargner une part moins importante de leurs revenus qu'avant la pandémie, ce qui conforte l'idée que les consommateurs ont puisé dans un stock d'épargne 'excédentaire' accumulé en 2020 et 2021", a observé en juillet Capital Economics. Cela n'empêche pas la vigueur des dé-

penses de ménages, qui s'est affaïssée avec la remontée de l'inflation, de représenter actuellement une importante interrogation pour le marché. A titre d'exemple, le luxe a bénéficié d'une importante accélération de la demande post-pandémie, mais le secteur a maintenant amorcé une phase de normalisation. Les dernières publications de LVMH en témoignent, avec un décrochage de la croissance qui a commencé par les Etats-Unis, où le chiffre d'affaires du numéro un du luxe a reculé au deuxième trimestre, avant de se propager à l'Europe, où la croissance en données comparables a été divisée par plus deux au troisième trimestre par rapport au précédent (7% contre 19%) . Aux Etats-Unis, dans un secteur certes très différent, le groupe de distribution Target a vu ses ventes en données comparables chuter de plus de 5% au deuxième trimestre. C'est que tout ou partie de l'épargne accumulée durant le Covid a été épuisée. Les chiffres diffèrent quelque peu aux Etats-Unis mais le gros du message reste là. Une étude publiée par la Réserve fédérale (Fed) de San Francisco estime qu'à fin juin dernier, les ménages américains avaient déjà puisé environ 1800 milliards des quelque 2100 milliards de dollars épargnés en "excès" durant la pandémie et l'institution a estimé que le reliquat serait épuisé à fin septembre. De son côté la Fed (tout court) avait publié en juin un papier montrant que, selon elle, l'excès d'épargne accumulé aux Etats-Unis avait déjà été écoulé au premier trimestre, et le serait d'ici à la fin de l'année 2023 dans les autres économies avancées (France, Italie, Espagne, Royaume-Uni, Canada, Australie, Allemagne). La différence d'évaluation entre les deux Fed aux Etats-Unis s'explique, souligne

Capital Economics, par une divergence sur la définition "d'épargne excessive", avec des tendances d'épargne en temps normaux moins élevée dans l'estimation de la Fed de San Francisco. Une manne épuisée ou presque Mais peu importe au final ces écarts, "le coup de pouce de l'épargne 'excédentaire' est désormais épuisé", assène Capital Economics. "Des éléments récents suggèrent également que de nombreux ménages ont épuisé leur épargne" aux Etats-Unis, observe le think tank. Dans un récent article, le Financial Times soulignait que les ménages américains compressaient leurs dépenses de carte de crédit, alors que les taux d'intérêt peuvent

atteindre actuellement plus de 22% sur les dépenses effectuées via ces cartes. Citée par Fortune , Jane Fraser, la patronne de Citigroup, a récemment perçu "des fissures" dans la santé des ménages américains. "Je pense que certains des excédents d'épargne des années Covid sont en passe d'être épuisés", observait-elle d'ailleurs. La donne n'est pas si différente en Europe. "L'épargne extraordinaire de la période Covid est aujourd'hui épuisée, sauf chez les riches, qui ne sont pas prompts à dépenser. L'économie ne bénéficie donc pas d'un coup de pouce de l'épargne cette année", résumait en septembre DWS, jugeant que la manne du Covid est désormais dans le rétroviseur.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 26 Octobre 2023

Valeur : 30 Octobre 2023

BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		136.7116	136.7266
1	EUR	EURO		144.2307	144.2739
1	GBP	POUND STERLING		165.2903	165.3684
100	JPY	JAPANESE YEN		90.9047	90.9328
1	CNY	CHINESE YUAN		18.6795	18.6818
1	CHF	SWISS FRANC		152.1723	152.2059
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		99.0592	99.0988
1	DKK	DANISH KRONE		19.3232	19.3280
1	SEK	SWEDISH KRONA		12.2294	12.2339
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.1995	12.2052
1	AED	UAE DIRHAM		37.2187	37.2268
1	SAR	SAUDI RIYAL		36.4370	36.4468
1	KWD	KUWAITI DINAR		441.7176	441.9089
1	TND	TUNISIAN DINAR		42.8101	43.2403
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.2918	13.2933
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.8356	27.9782
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.5996	3.6000
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		179.2628	179.2628

POINT MARCHÉS

Wall Street termine la semaine en ordre dispersédégradé

La Bourse de New York a fini en ordre dispersé vendredi, au terme d'une semaine mouvementée lors de laquelle les investisseurs ont dû digérer des résultats mitigés et des données économiques qui font craindre que la Réserve fédérale (Fed) américaine ne maintienne sa politique monétaire en territoire restrictif. L'indice Dow Jones a cédé -1,12%, ou 366,71 points, à 32 417,59 points. Le S&P-500, plus large, a perdu 19,86 points, soit -0,48%, à 4.117,37 points. Le Nasdaq Composite a avancé son côté de 47,41 points (0,38%) à 12 643,01 points. "Il est difficile de combattre la tendance du marché, et elle est en baisse", a dit Ross

Mayfield, analyste chez Baird. "Les résultats ont été bons mais ils ne produisent pas le genre de catalyseur qui permettrait un retournement à la hausse." Les données publiées vendredi par le département américain du Commerce ont montré que les dépenses de consommations avaient augmenté en données ajustées de 0,7% le mois dernier, contre une progression de +0,4% en août. "L'économie se porterait bien avec une inflation d'environ 3%", a indiqué Ross Mayfield. "Il s'agit de la dernière ligne droite pour atteindre l'objectif de la Fed. Cela dépend simplement de l'agressivité avec laquelle (la Fed) veut poursuivre un objectif de 2%.

PLOMBÉ PAR LA CHUTE HISTORIQUE DE SANOFI

Le CAC 40 termine la semaine dans le rouge

L'indice parisien a perdu 1,36% ce vendredi, lesté par le plongeon du groupe pharmaceutique, poids lourd de la cote parisienne. Quelques bonnes surprises sont à noter (quand même) dans les publications. C'est un vendredi à oublier pour le CAC 40. L'indice parisien a chuté de 1,36% à 6.795,38 points. Certes les autres grands indices européens ont également reculé, mais le CAC 40 a perdu davantage, car la chute de Sanofi de 19% - la plus forte depuis des décennies pour le groupe pharmaceutique, selon l'AFP – a plombé davantage le baromètre phare de la Bourse de Paris. Et sur l'ensemble de la semaine, avec ce vendredi médiocre, le CAC 40 a terminé dans le rouge (-0,31%). "La semaine a encore été difficile pour les marchés boursiers européens, qui devraient à nouveau terminer dans le rouge

en raison des inquiétudes liées à l'économie", avait bien anticipé Craig Erlam d'Oanda.

Un indice PCE qui ne rassure pas

Au niveau de la macroéconomie, les marchés ont décortiqué l'indice PCE pour le mois de septembre, l'indice préféré de la Réserve fédérale américaine (Fed) pour mesurer l'inflation. Le chiffre "core" - hors prix alimentaires et de l'énergie – a progressé sur un mois de 0,3%, accélérant par rapport à août (+0,1%) mais en ligne avec les attentes. Toutefois la publication montre également que les ménages ont accéléré leurs dépenses avec une hausse de 0,7% contre 0,4% le mois précédent, et qui est cette fois supérieure aux attentes. "Les gains plus importants de la consommation réelle et de l'indice des prix PCE de base en septembre sont une préoc-

cupation potentielle pour les responsables de la Fed, mais ne suffiront pas à les convaincre de recommencer à relever les taux d'intérêt la semaine prochaine", lors de sa réunion, décortique Capital Economics. Le marché a aussi continué d'analyser la réunion de la Banque centrale européenne (BCE) de jeudi. L'institution européenne a comme prévu maintenu inchangés ses taux directeurs et sa présidente, Christine Lagarde, a expliqué qu'une discussion sur des baisses était "prématurée". "Les investisseurs s'inquiètent depuis un certain temps de l'économie de la zone euro et il semblerait que la BCE partage ces inquiétudes. Bien que cela puisse épargner à la zone la pression supplémentaire de taux plus élevés à moyen terme, pour l'instant, la menace de récession est réelle et cela pèse sur les marchés boursiers de la région", juge Craig Erlam.

Le G7 s'inquiète des restrictions commerciales de la Russie et de la Chine

Le G7 a rappelé dimanche son attachement à un commerce international "libre et équitable", accusant la Russie et la Chine d'entraver le commerce mondial, tout en se disant préoccupé par les conséquences de la guerre au Proche-Orient.

Les ministres du Commerce des principales démocraties industrialisées, réunis ce week-end à Osaka dans l'ouest du Japon, ont souligné "la nécessité fondamentale d'une concurrence loyale dans les relations commerciales internationales" et l'importance d'un "système commercial libre et équitable fondé sur l'état de droit". Ils ont notamment "déploré et condamné la destruction par la Russie des infrastructures d'exportation de céréales ukrainiennes", après que Moscou a refusé en juillet de reconduire l'accord qui permettait à Kiev d'exporter ses céréales, cruciales pour la sécurité alimentaire mondiale, et bombardé des infrastructures céréalières et portuaires de l'Ukraine. Les ministres du G7 (France, Japon, Etats-Unis, Canada, Allemagne, Italie, Royaume-Uni) ont aussi demandé "l'abrogation immédiate de toutes les mesures qui restreignent inutilement le commerce", notamment les importations de produits alimentaires japonais, visant sans les nommer Pékin et Moscou. La Chine et la Russie ont récemment suspendu leurs importations de produits de la mer nippons en raison du rejet en mer par Tokyo d'eau provenant du site de la centrale de Fukushima Daiichi (nord-est du Japon), ravagée par un tsunami en 2011. "Il est important que les restrictions à l'importation de produits alimentaires soient fondées sur des données scientifiques" et



conformes aux règles internationales, a affirmé le G7, alors que le rejet des eaux de Fukushima a été validé par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

«Coercition économique»

Si la déclaration finale ne pas fait mention du Proche-Orient, la chef de la diplomatie japonaise Yoko Kamikawa, qui co-présidait la rencontre, a déclaré lors d'une conférence de presse qu'il existait également "des inquiétudes que les incertitudes s'accroissent encore en raison de la situation récente en Israël et en Palestine". Les discussions lors des deux jours de sommet ont aussi porté plus généralement sur la "coercition économique" et les pratiques anti-concurrentielles par lesquelles cer-

tains pays utilisent des sanctions économiques pour faire pression sur d'autres, là aussi une allusion voilée à la Chine.

"L'enjeu de ce G7 est de montrer que le commerce est une partie de la solution, pas du problème", a noté le ministre français du Commerce extérieur Olivier Becht, ajoutant: "C'est la conviction profonde de la France: notre cap, c'est la souveraineté, mais le protectionnisme n'est pas le chemin à emprunter pour y arriver." Le G7, dont les pays souhaitent réduire leur dépendance aux importations notamment en provenance de Chine et de Russie, a aussi souligné la "nécessité de poursuivre les efforts en vue de mettre en place des chaînes d'approvisionnement résilientes et fiables pour les

biens essentiels tels que les minerais critiques, les semi-conducteurs et les batteries".

Les débats du week-end ont également porté sur la sécurité alimentaire, le changement climatique et la réforme de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC). Diverses réunions bilatérales se sont par ailleurs tenues en marge du sommet, qui avait invité des pays tiers comme l'Australie ou l'Inde. Un accord sur la libre circulation de données entre l'Union européenne et le Japon a ainsi été annoncé samedi, et les représentants du commerce de l'UE et de l'Australie devaient tenter de mettre la dernière main à un accord de libre-échange, dans leurs cartons depuis plus de cinq ans.

ETATS-UNIS

La Fed est attentiste, nouvelle pause en vue

La Fed marche sur des oeufs. Et pour essayer d'en casser le moins possible, elle pourrait de nouveau maintenir ses taux à leur niveau actuel, à l'issue de sa réunion mercredi, malgré une inflation toujours trop forte. Car à trop resserrer sa politique monétaire, un autre danger guette: la récession. "La Fed est en mode attentiste", résume Krishna Guha, économiste pour Evercore, société de conseil en investissements. La croissance du PIB a pourtant plus que doublé au 3e trimestre, à 4,9% en rythme annualisé. Cela devrait plaider en faveur d'une nouvelle hausse des taux, nécessaire pour faire ralentir l'activité économique, et, ainsi, ramener l'inflation dans les clous. Mais cette "croissance remarquablement forte au troisième trimestre" est "compensée par la hausse des rendements" des bons du Trésor, détaille Krishna Guha. La Réserve fédérale a en effet laissé entendre que ses taux pourraient rester élevés plus longtemps que prévu, faisant baisser les prix des bons du Trésor, et augmenter leur rendement. "Beaucoup au sein de la Fed estiment que la hausse des rendements que nous avons constatée équivaut à une nouvelle hausse des taux", souligne Diane Swonk, cheffe économiste pour KPMG. L'impact des rendements des bons du Trésor est

en effet bien plus large, souligne-t-elle, que celui des taux de la Fed, puisque ces derniers conditionnent l'évolution des prêts octroyés par les banques, "qui ne représentent qu'un tiers environ du crédit aux Etats-Unis".

Pour faire ralentir les prix, la Fed a déjà relevé ses taux 11 fois depuis mars 2022, un rythme inédit depuis le début des années 1980. Ceux-ci se trouvent désormais dans la fourchette de 5,25 à 5,50%, au plus haut depuis 2001.

La quasi-totalité des acteurs du marché anticipe un maintien à ce niveau, lors de la réunion de mardi et mercredi, selon l'évaluation de CME Group.

Gregory Daco, chef économiste pour EY Parthenon, s'attend à ce que les responsables de la Fed maintiennent "une option pour un resserrement supplémentaire", dans leur communiqué de presse qui sera publié à l'issue de la réunion mercredi.

Pour lui cependant, "le cycle de resserrement de la Fed est terminé", et il n'y aura pas de nouvelle hausse.

Les "responsables n'excluront pas une hausse supplémentaire des taux", abonde Michael Pearce, économiste pour Oxford Economics. "Mais il est clair que la plupart des responsables considèrent que cela est conditionné à un renforcement continu de la croissance de l'emploi et de l'inflation, ce qui nous semble peu proba-

ble", nuance-t-il également.

Pour autant, les chiffres de l'inflation en septembre, publiés vendredi, "ne sont pas encore suffisamment bons pour que la Fed puisse crier victoire", relèvent les économistes de Pantheon Macroeconomics.

L'indice PCE, la jauge privilégiée par la Fed, et qu'elle veut ramener à 2,0%, a en effet montré une hausse des prix stable pour le troisième mois d'affilée, à 3,4% sur un an et 0,4% sur un mois.

Mais l'inflation dite sous-jacente a accéléré sur un mois, à 0,3% contre 0,1%.

Une autre mesure de l'inflation, l'indice CPI, sur lequel sont notamment indexées les retraites, a montré une hausse des prix stables sur un an en septembre, à 3,7%, mais en ralentissement sur un mois, pour la première fois depuis mai.

Malgré une inflation plus forte en zone euro qu'aux Etats-Unis, la Banque centrale européenne (BCE) a laissé jeudi ses taux inchangés, après dix hausses d'affilée depuis juillet 2022.

Le président de la Fed, Jerome Powell, avait rapplé le 19 octobre que "l'inflation est encore trop élevée, et quelques mois de bons chiffres ne sont que le début".

Mais, avait-il averti, "le chemin risque d'être semé d'embûches et de prendre du temps".

TOTALENERGIES

Un bénéfice de 6,4 milliard s d'euros sur les trois derniers mois

Le pétrolier français TotalEnergies continue d'enregistrer des profits faramineux. La major publie ce jeudi 26 octobre un bénéfice de 6,4 milliards d'euros au troisième trimestre et accorde par la même occasion un nouvel acompte sur dividende à ses chanceux actionnaires.

Elle est de retour. La major française TotalEnergies a enregistré un nouveau bénéfice confortable de 6,4 milliards d'euros au 3e trimestre, dans un contexte global de recul des prix des hydrocarbures après une année record en 2022 pour le secteur pétrolier. Ce bénéfice est en hausse de 1,5 % par rapport au même trimestre de l'année 2022.

« Tout en mettant en œuvre sa stratégie de transition équilibrée entre pétrole et gaz d'une part et électricité et renouvelables d'autre part, TotalEnergies démontre à nouveau ce trimestre sa capacité à tirer parti d'un environnement favorable », a déclaré dans un communiqué le P.-D.G. de la major française Patrick Pouyanné. Se félicitant de « la pertinence de sa stratégie », l'entreprise a d'ailleurs annoncé à ses actionnaires la distribution d'un troisième acompte sur dividende de 0,74 €/action au titre de l'exercice 2023, en hausse de plus de 7 % par rapport à 2022, selon son communiqué.

« Avec une production proche de 2,5 millions de barils par jour », les activités de pétrole et de gaz du groupe ont affiché une croissance de production de 5 % sur un an, grâce au démarrage de plusieurs projets pétroliers notamment au Brésil et en Irak, a souligné le groupe, qui poursuit par ailleurs sa croissance et ses investissements dans l'électricité bas carbone.

Les résultats de l'entreprise restent historiquement hauts dans un contexte des prix de l'énergie toujours soutenus mais bien moins élevés que lors de l'année 2022 marquée par la flambée exceptionnelle des cours du gaz et du pétrole. Sur le plan international, les cours du pétrole ont été portés ces derniers jours par les inquiétudes que la guerre entre Israël et le Hamas ne se propage jusqu'aux pays voisins. L'Opep, le cartel des exportateurs de pétrole, a déclaré récemment que le monde aurait encore besoin d'énergies fossiles pendant de nombreuses années. Les associations écologistes dénoncent cette tendance et l'ONG Greenpeace a accusé mercredi TotalEnergies de participer à 33 projets de gaz et de pétrole « super-émetteurs » en gaz à effet de serre, dans une étude visant à démontrer une « logique d'expansion fossile » en contradiction avec les objectifs climatiques.

DACIA SPRING VS RENAULT ZOE D'OCCASION L'électrique à des tarifs accessibles

Dans un contexte d'inflation généralisée, voici deux solutions qui démontrent qu'il est possible de rouler à l'électricité à des tarifs accessibles. Même si les ventes de voitures électriques restent minoritaires, elles ont, depuis quelques années maintenant, cessé de représenter une niche. Tant et si bien qu'un véritable marché de l'occasion commence à émerger.

En France, il est dominé de la tête et des épaules par la Renault Zoe. Et pour cause : lancée en 2012, cette dernière est à la fois l'une des plus anciennes voitures électriques de grande série et, de loin, la plus vendue dans notre pays, caracolant en haut du classement jusqu'en 2021. Pour se convaincre de cette position dominante, il suffit de compter le nombre d'exemplaires proposés sur un site d'annonces bien connu : elles sont 5 759 à l'heure où nous écrivons ces lignes, contre 993 Tesla Model 3 et 2822 Peugeot E-208. L'acheter en seconde main devient donc vraiment une option envisageable. D'autant que les affaires sont fréquentes : en fin de carrière, elle n'assure plus une vitesse de recharge ou une autonomie au meilleur niveau du marché, si bien qu'elle perd très rapidement de sa valeur. Ainsi, pour un modèle R110, batterie incluse et comptant moins de 40 000 km, il est possible de trouver beaucoup de modèles proposés entre 18 000 et 21 000 € selon la finition et le kilométrage. En soustrayant le bonus écologique de 1 000 € auquel ont droit les voitures électriques d'occasion, on arrive à un tarif très proche de celui de la Dacia Spring 65 ch, facturée 17 300 €, bonus de 5 000 € déduit. Rappelons que, malgré de très nombreuses augmentations, cette dernière conserve le titre de la voiture électrique neuve la moins chère actuellement disponible, excepté bien sûr sa version 45 ch, qui a vocation à disparaître du catalogue. Bien que la Dacia et la Renault appartiennent au même groupe, elles ne partagent que très peu d'éléments. Pour mémoire, la Spring est produite en Chine et la Zoe en France. Elles recourent dès lors à des batteries et à des motorisations totalement différentes. Bien qu'il s'agisse, dans les deux cas, de citadines, la Spring se distingue par ses dimensions particulièrement compactes, puisqu'elle mesure 35 cm de moins en longueur. Un avantage décisif en ville, où elle se faufile avec encore plus de facilité que sa cousine,

même si nous nous attendions à une plus grande différence de diamètre de braquage : seulement 0,3 m les sépare. En passant à 65 ch, la Spring a nettement amélioré sa polyvalence. Elle réclame certes 2,8 s de plus que la Renault pour passer à 100 km/h, mais ses chronos lui permettent de s'insérer dans la circulation sans trop de difficulté. Elle profite là de son extraordinaire légèreté, puisqu'elle parvient à rester sous la tonne : un exploit pour une électrique. Malheureusement, le conducteur prend bien vite conscience du caractère un peu frêle de cet esquif lorsqu'il s'échappe de la ville pour emprunter une voie rapide ou une route départementale. La Dacia se révèle très sujette au vent latéral, et le niveau sonore s'élève de manière considérable : nous avons mesuré 6 dB d'écart à 130 km/h (ou plutôt 126 km/h, la vitesse maximale de la sinoroumaine) avec la Zoe ! Le plus grave n'est cependant pas là, mais dans la persistance de Dacia à équiper la Spring de pneus indignes, même sur la 65 ch. Les Ling Long offrent, en effet, une adhérence que l'on ne peut qualifier que de "misérable". Elle se traduit par une propension au sous-virage élevée et, pire, des distances de freinage proches du catastrophique : 11 mètres, soit la longueur de trois citadines, séparent nos deux modèles lancés à 130 km/h ! En comparaison, la Zoe inspire des sensations de "vraie voiture" à la modernité encore bien réelle. Elle ménage un confort de suspension très supérieur et surtout un comportement routier beaucoup plus sécurisant à vitesse élevée, qui ne souffre pas des rafales de vent latéral ou des croisements avec un camion sur route nationale. La douceur de ses commandes et l'absence de vibrations rendent aussi sa conduite très apaisante.

DACIA SPRING 65 CH EXTREME VS RENAULT ZOE R110 D'OCCASION : VIE À BORD

Ce n'est pas par sa finition que la Spring pêche le plus par rapport à la Zoe. La qualité des as-

semblages et des plastiques peut être considérée comme correcte, et la Dacia bénéficie même de raffinements modernes comme l'instrumentation numérique. Il est cependant rare de devoir démarrer une électrique à la clé, tandis que le frein à main manuel doit être actionné à chaque arrêt en l'absence d'une position Parking. Même lacune sur la Zoe malgré la présence d'un frein à main électrique. Autre caractéristique agaçante sur les deux voitures : la nécessité de passer par une tirette ou un bouton à l'intérieur pour déverrouiller la trappe de recharge : nous aurions aimé qu'elle puisse s'ouvrir de l'extérieur afin de limiter le temps passé à débrancher avant de prendre le volant. La liste des lacunes communes s'arrête là. La Zoe dispose de sièges bien plus confortables et, surtout, d'une largeur aux coudes plus généreuse : à l'avant, la différence s'élève à 10 cm et à l'arrière à 15 cm ! Plus longue, la Renault est logiquement plus spacieuse, même si la Spring exploite bien ses dimensions réduites. Deux adultes peuvent s'asseoir à l'arrière sans avoir à se plier en quatre. Par ailleurs, son coffre de 265 dm³ n'a rien de ridicule pour une auto de 3,65 m de long. Reste que le format de la Zoe, proche de la Clio, lui procure une bien plus grande polyvalence à ce chapitre également.

DACIA SPRING 65 CH EXTREME VS RENAULT ZOE R110 D'OCCASION : BUDGET

Côté tarif, la Spring conserve, grâce au bonus écologique de 5 000 €, un léger avantage par rapport à une Zoe très récente et peu kilométrée, qui se voit tout de même accorder un coup de pouce de 1 000 €.

Cette VOLKSWAGEN golf 2 de 1991 est dotée de... 1 000 chevaux !

Dans sa dernière vidéo, un vidéaste a présenté une Volkswagen Golf 2 de 1991 dotée sous le capot de 1 000 chevaux. Les voitures dépassant les 1 000 chevaux attirent les convoitises des passionnés de belles mécaniques. C'est le cas du YouTubeur G3_Adrien qui a présenté, dans sa dernière vidéo, une Volkswagen Golf 2, datant de 1991. La particularité de ce modèle ? Il est doté de plus de 1 000 chevaux !

Les apparences sont parfois trompeuses. Et c'est on ne peut plus vrai avec cette Volkswagen Golf 2 au look plutôt banal. Datant de 1991, son design ne laisse en aucun cas pas présager ce que l'on peut retrouver sous le capot de ce véhicule. En effet, cet exemplaire exceptionnel propose une puissance de 1 000 chevaux ainsi qu'un couple de 1 000 Nm.

Pour ce faire, le moteur d'origine a été remplacé par un moteur six cylindres en V ainsi que d'une boîte séquentielle provenant d'une Golf R32. Durant la vidéo disponible sur YouTube, on peut rapidement se rendre compte de la puissance que propose cette Golf 2. Ce modèle réussit à faire du 100 à 200 km/h en seulement 3 secondes. Des meilleures performances que certaines supercars. Par ailleurs, la voiture vibre tellement qu'elle casse son arbre de transmission par deux fois durant la vidéo. Si la puissance est au rendez-vous, la fiabilité en revanche est à revoir. Le vidéaste a dû passer par la case réparation à plusieurs reprises durant les démonstrations.

BYD s'implante La Tesla Model 2 sera une voiture ennuyeuse au Brésil

Elon Musk a donné moult détails sur la future Tesla pas chère. Des informations certes, mais rien qui ne fasse rêver. L'arrivée prochaine d'une Tesla « pas chère » (traduisez vendue sans doute à moins de 25 000 euros) n'est plus un secret depuis longtemps. Elon Musk a non seulement admis l'existence du projet, mais il en parle de plus en plus ouvertement. Ainsi lors de la récente réunion sur les résultats trimestriels du constructeur, le CEO de la marque a tenu à accepter de donner quelques infos sur le prochain modèle de Tesla autant pour faire monter la sauce que pour rassurer des investisseurs inquiets à l'approche de la commercialisation du Cybertruck. Mais alors que le fantasme patron de la marque ne tarit pas d'éloges sur les modèles qui constituent son catalogue, il s'est montré résolument prudent



voire assez peu emballé par l'arrivée de la probable Model 2. Elon Musk a d'abord jugé que la prochaine production de la marque sera « beaucoup plus conventionnelle », ce qui en comparaison du Cybertruck ne devrait pas être un objectif difficile à atteindre. Conventionnelle ne veut pas nécessairement dire quelconque et le patron du constructeur s'est empressé d'ajouter que la

Tesla « pas chère » serait « cool, belle, mais aussi pragmatique ». Pas de quoi faire rêver en comparaison de la pluie d'adjectifs élogieux qui ont accompagné les annonces du Model Y, du Roadster et même du Semi.

« Il n'est pas destiné à vous émerveiller » Le portrait de la future Model 2 dressé par Elon Musk n'avait déjà pas de quoi faire rêver,

mais la suite des allégations du patron fait même craindre une voiture frappée du sceau de l'ennui. Le petit modèle comme aime à le qualifier le CEO a été conçu « pour vous emmener d'un point A à un point B. Il sera toujours beau, mais conventionnel ». Et pour cause : « il n'est pas destiné à vous émerveiller ou à vous enchanter ». On a déjà vu des argumentaires commerciaux plus convaincants... Ce portait donc, qui fait craindre à la Model 2 d'arborer un logo « The Boring Company » à la place du T de Tesla est fort heureusement pondéré par un autre argument qui vaut de l'or aux yeux des investisseurs. Si la voiture la plus accessible de Tesla ne devrait pas faire rêver, elle pourrait être sacrément rentable.

Motorola dévoile un smartphone qui se porte en bracelet

Courber un smartphone pour le transformer en bracelet et le transporter tout en pouvant s'en servir de montre, c'est le concept que vient de dévoiler Motorola.

Alors que les smartphones pliables, comme le Galaxy Z Fold 5 ou Z Flip 5, peinent toujours à conquérir le public malgré d'énormes progrès, d'autres cherchent à aller encore plus loin. C'est notamment le cas de Motorola. La marque commercialise elle aussi un smartphone pliable avec son Razr, mais ce qu'elle vient de présenter va bien au-delà. Motorola qui appartient à Lenovo a dévoilé un étrange concept lors du Lenovo Tech World 23 qui vient de se dérouler aux États-Unis à Austin (Texas). Il s'agit d'un smartphone qui change de forme et peut être plié à différents degrés. Ainsi, la dalle de 6,9 pouces peut se courber pour prendre la forme d'un C, par exemple. Cela permet de porter le smartphone comme un gros bracelet. Pratique comme montre, mais également pour transporter un mobile dont la taille devient trop importante pour le ranger dans une poche de pantalon.

Un smartphone qui se courbe sans se plier

Mais comme la thématique de ce salon organisé par Lenovo était orientée vers les intelli-



gences artificielles, en plus de la prouesse de donner une forme totalement courbée à un téléphone, Motorola imagine que des fonctions d'IA intégrées au mobile pourraient générer un fond d'écran qui s'adapte à votre tenue. Comme il s'agit d'un concept, on ne dispose pas de beaucoup de détails techniques sur le smartphone. Ce

que l'on sait, c'est que le constructeur l'a baptisé « Adaptive Display Concept », et que son écran est doté d'une définition de 2 228 x 1 080 pixels. Le mobile n'est pas pourvu de charnière, puisqu'il ne se replie pas en deux, mais peut se courber pour tenir debout, ou sous la forme d'un arc de cercle. Autrement dit, avec

un peu d'exagération, il rappelle les fameux problèmes de BendGate, c'est-à-dire des téléphones comme l'iPhone 6 Plus et le Samsung Galaxy S6 Edge qui se tordaient un peu trop facilement lorsqu'on les plaçait dans la poche arrière d'un pantalon. La grosse différence, c'est que cette courbure était définitive.

SEMI-CONDUCTEURS, IA...

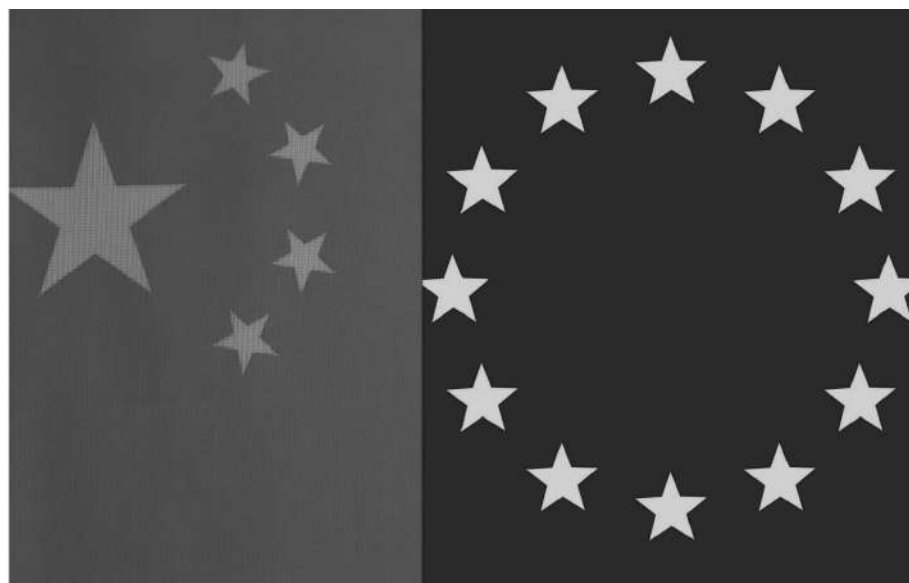
Face à la Chine, « il y a un vrai changement de mentalité de l'Europe »

Il y a deux semaines, l'Union européenne faisait un premier pas pour mieux défendre ses intérêts économiques face à la Chine, en publiant des recommandations. Alors que les États-Unis viennent de décider de davantage restreindre l'accès de la Chine aux semi-conducteurs, retour sur ce possible changement de stratégie de l'Europe avec Mathieu Duchâtel, de l'Institut Montaigne.

La semaine dernière, Xi Jinping réunissait en grande pompe les pays participant aux nouvelles routes de la Soie, pendant que Washington annonçait mettre un peu plus de bâtons dans les roues de Pékin, avec sa mise à jour des restrictions aux exportations. Ces nouvelles règles limiteront la vente de semi-conducteurs avancés à la Chine, des composants essentiels au développement de l'IA et des supercalculateurs.

Deux semaines plus tôt, la Commission européenne faisait de même, à un moindre niveau, en publiant une « recommandation » sur ce qu'elle appelle « les technologies critiques » pour sa « sécurité économique ».

L'idée : définir des secteurs comme l'intelligence artificielle, les technologies quantiques ou les biotechnologies à protéger contre les velléités de certains pays étrangers – et en particulier, celles de la Chine. Ce texte est la suite de ce qu'Ursula von der Leyen, la présidente de l'exécutif européen, a désigné en juin dernier comme étant une « initiative pour garantir que nos technologies ne



sont pas utilisées par d'autres pays pour des applications militaires ». De quoi s'agit-il ? Avons-nous une stratégie similaire à celle des États-Unis ou de la Chine, pour défendre nos technologies ? Est-ce la fin du dogme du libre échange, qui a jusqu'à présent gouverné les relations de l'Union européenne avec le reste du monde ? Mathieu Duchâtel, directeur des Études internationales de l'Institut Montaigne, a répondu à nos questions.

Aux États-Unis, on explique parfois la stratégie de protection de la technologie américaine envers la Chine avec cette expression : « a small yard and high

fence », une petite cour et une haute clôture. On impose des restrictions strictes mais limitées pour toutes les technologies susceptibles d'être utilisées à des fins militaires, mais on laisse les autres échanges commerciaux avec la Chine se dérouler librement. Comment l'Union européenne protège-t-elle ses technologies stratégiques ?

À l'origine, l'Europe s'est d'abord cantonnée aux contrôles des exportations pour tout ce qui est matériel militaire. Aujourd'hui, il existe un code européen qui autorise, ou non, des exportations de matériel de guerre.

« SCARY FAST »

Les accessoires Mac devraient également passer à l'USB-C

Plus rien n'arrête le rouleau compresseur de l'USB-C chez Apple. Après l'iPhone, qui a fini par y passer en septembre, les accessoires Magic (clavier, souris, trackpad) devraient y avoir droit lors de l'événement « Scary fast » de la semaine prochaine.

L'ère du Lightning tire à sa fin chez Apple. Après son inauguration en 2012 avec l'iPhone 5, le port propriétaire a constructeur a été mis à toutes les sauces, y compris dans des produits qui n'ont aucun rapport avec iOS, à l'image des périphériques de saisie : Magic Mouse, Magic Keyboard et Magic Trackpad. Ces accessoires pour le Mac sont équipés de batteries qui se rechargent via leur port Lightning.

Un seul port pour les recharger tous

À l'image des iPhone 15 qui sont passés sans trop d'encombre à l'USB-C, les périphériques Magic devraient à leur tour troquer le Lightning pour de l'USB-C à l'occasion de l'événement Apple « Scary fast » de mardi prochain. C'est du moins la prévision de Mark Gurman, et cela a du sens : l'Union européenne exige en effet que les smartphones et les accessoires neufs de ce type puissent être rechargés en USB-C d'ici le 28 décembre 2024. Pour l'iPhone, c'est fait, mais il reste encore à Apple une poignée de produits à faire basculer. Reste à savoir si le constructeur a l'intention de revoir le système de recharge de la Magic Mouse. Il faut en effet retourner la souris pour y brancher un câble Lightning, ce qui en plus d'être un peu ridicule, empêche d'utiliser le mulot pendant quelques minutes... Espérons qu'Apple aura revu le design de la souris, par exemple en positionnant le port USB-C à l'avant.

« SCARY FAST »

Hyperloop dévoile son arme secrète pour le fret

Hyperloop fait à nouveau parler de lui avec un concept en voie de commercialisation pour transporter du fret. C'est le projet Express Freight de la société HyperloopTT. Sa configuration lui permettrait de combiner l'acheminement de conteneurs aériens ou par bateau. Très séduisante sur le papier, la technologie d'Hyperloop est un véritable serpent de mer. Depuis plus de dix ans, des expérimentations ont lieu un peu partout dans le monde, et même en France, pour tester ce système de capsules dénuées de friction qui se déplacent à très haute vitesse dans des tubes sous vide d'air. Pour le moment, malgré l'engouement, il n'y a rien de bien prometteur. Alors, plutôt que le transport de passagers, certaines sociétés envisagent ce procédé pour l'acheminement rapide des marchandises. C'est ce que propose HyperloopTT avec son concept Express Freight. En plus des tubes à vide et des capsules de transport de fret, le chargement et le déchargement serait totalement automatisé. Les capsules sont sensées évoluer à une allure pouvant atteindre les 1 223 km/h grâce à un système maglev dans des tubes à basse pression. Malgré de nombreuses interrogations sur la faisabilité et même les bénéfices écologiques d'un tel procédé par rapport aux systèmes de transport de fret actuels, une étude de faisabilité datée de 2019 avait déjà déterminé qu'un système de fret hyperloop à grande vitesse serait plus rentable que le transport aérien ou par camion. Une étude qu'HyperloopTT a considéré comme un « feu vert » pour concrétiser son projet. Fort de ce rapport et de gros financements, notamment européens, HyperloopTT a donc pour ambition de développer son système de transport de marchandise en maximisant le volume de fret dans les capsules pour charger et décharger le fret le plus rapidement possible une fois arrivé à ce qui s'appelle un « HyperPort ». Express Freight doit donc s'adapter aux différents conteneurs, qu'il s'agisse de ceux qui se destinent pour le fret aérien, ou les gros conteneurs pour le transport maritime.

La journée du mercredi 1er novembre chômée et payée

La journée du mercredi 1er novembre, coïncidant avec la célébration de la fête de la Révolution, sera chômée et payée, indique dimanche un communiqué de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. « A l'occasion de la fête de la Révolution et conformément à la loi 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée fixant les fêtes légales, la journée du mercredi 1er novembre 2023 est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée », précise la même source.



AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA ET LA CISJORDANIE

8.069 martyrs et plus de 22.000 blessés

Le bilan des agressions sionistes contre la bande de Ghaza et la Cisjordanie occupée a grimpé, dimanche, à 8.069 martyrs et plus de 22.000 blessés, a rapporté l'agence de presse Wafa, citant le ministère palestinien de la Santé. "7.955 Palestiniens sont tombés en martyrs dans la bande de Ghaza, et 114 autres martyrs ont été enregistrés en Cisjordanie occupée", a précisé la même le ministère. Selon la même source, plus de 20.000 personnes ont été blessées à Ghaza et 2000 en Cisjordanie occupée. 73% des martyrs sont des femmes des enfants et personnes âgées. Le ministère a indiqué que "l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient (UNRWA) a presque épuisé ses réserves de carburant, et a commencé à réduire considérablement ses opérations", ajoutant que seuls 84 camions ont pu franchir le poste-frontière de Rafah pour se rendre à Ghaza depuis le 21 octobre. Dimanche, l'armée d'occupation sioniste a mené de nouvelles frappes aériennes, maritimes et terrestres sur toutes les zones de la bande de Ghaza, au 23e jour de son agression contre l'enclave palestinienne.

BISKRA

Plus de 70 participants au salon national de l'artisanat

Plus de 70 participants prennent part au salon national de l'artisanat ouvert samedi à la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de la ville de Biskra. Les stands du salon tenus dans les galeries de la CAM et sous des tentes exposent une gamme très variée de produits artisanaux de tissage, de poterie, de dinanderie et de bibelots décoratifs. Des produits alimentaires de terroir dont les dattes de Biskra et leurs dérivés multiples, les huiles d'olive, le miel et divers gâteaux traditionnels sont proposés aux visiteurs du salon. La manifestation permet également aux artistes artisans de présenter leurs produits décoratifs à base de bois, d'argile, de céramique et de matériaux de récupération transformés avec dextérité en jolis articles décoratifs. Le directeur de la chambre de l'artisanat et des métiers de Biskra, Youcef Si El Abedi, a déclaré à l'APS que ce salon « constitue une opportunité pour les artisans, les jeunes porteurs de projets et les femmes au foyer participants de faire la promotion de leurs productions auprès des visiteurs et des entreprises touristiques intéressées par les produits de terroir authentiques ». Le salon national de l'artisanat traditionnel qui se poursuit jusqu'au 11 octobre est organisé par la chambre de l'artisanat et des métiers de concert avec la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Biskra et des associations locales.

PROTECTION CIVILE

Campagne de sensibilisation sur les risques liés à la saison hivernale

La direction générale de la Protection civile (DGPC) a lancé, dimanche, une campagne nationale de prévention et de sensibilisation sur les risques liés à la saison hivernale, sous le slogan « Avec la prévention, protégeons-nous et nos habitations contre les risques d'asphyxie », indique un communiqué de la DGPC. Au cours de cette campagne, qui s'étalera tout au long de la saison hivernale, plusieurs activités sont programmées, dont l'organisation des Journées et des portes ouvertes ainsi que des caravanes locales qui sillonneront notamment les sites urbains ayant bénéficié récemment des branchements en gaz naturel, précise la même source, ajoutant que cette campagne vise aussi à contrôler et vérifier les dispositifs de chauffage et des

conduites. Cette campagne de prévention comprend des activités de proximité avec les différents partenaires liés à la sécurité des citoyens, le renforcement des actions de sensibilisations dans les établissements scolaires, les mosquées, les centres de formation professionnelle et les universités, tout en impliquant les médias par l'organisation des émissions de radio et de télévision de même que les réseaux sociaux. A travers cette campagne, il est attendu d'élever le degré de prise de conscience des citoyens contre les risques liés aux dangers des inondations et d'asphyxie tout en leur inculquant les comportements positifs à adopter, ajoute la même source. La Protection civile mettra également à contribution différents secteurs et partenaires, notamment la santé, le com-

merce, l'éducation, les Affaires religieuses. La DGPC a rappelé dans le même sillage, que durant la période hivernale, plusieurs accidents et décès liés à l'asphyxie au monoxyde de carbone, aux inondations et crue d'eau sont déplorés, relevant à ce titre que le bilan de l'année 2022 fait état du décès de 136 personnes par asphyxie, dont 111 par le monoxyde de carbone, alors que durant les 7 premiers mois de l'année en cours (2023), 114 décès par asphyxie ont été déplorés, dont 103 par le monoxyde de carbone. En outre, elle a fait état du décès, en 2022, de 11 personnes dans des inondations et le sauvetage de 150 personnes, alors que 12 victimes ont été déplorées et 235 personnes sauvées, durant les 9 premiers mois de 2023.

CONSTRUCTION DU CÂBLE MEDUSA

La BEI accorde une subvention de 40 millions €

Dévoilé en janvier 2022, le câble Medusa devrait relier plusieurs pays de la Méditerranée, dont le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et l'Egypte. Le coût des travaux de construction de ce système est estimé à 342 millions €. Il est financé par AFR-IX Telecom, Orange et l'Union européenne. La Banque européenne d'investissement (BEI) accorde une subvention de 40 millions d'euros pour la construction du câble sous-marin à fibre optique Medusa. A cet effet, l'institution bancaire a signé, le mercredi 25 octobre, un accord avec GÉANT, coordinateur du réseau national européen de recherche et d'éducation, et le fournisseur de services Internet AFR-IX telecom, initiateur du projet. C'est en janvier 2022 qu'AFR-IX a dévoilé son intention d'investir dans un câble sous-marin pour améliorer la connectivité entre les deux



rives de la Méditerranée. Il s'agit d'un système long de plus de 8700 km et constitué de 24 paires de fibres pour une capacité totale de 480 té-rabits. Il reliera le Maroc, le Portugal, l'Espagne, la France, l'Algérie, la Tunisie, l'Italie, la Grèce, Chypre et l'Egypte.

D'un montant de 342 millions d'euros, l'infrastructure est financée par AFR-IX telecom, Orange et l'Union européenne. Le début des travaux de construction du câble Medusa a été annoncé en juillet dernier. La société Elettra Tlc se charge dans un premier temps

des opérations de survey (sondage des fonds marins). Alcatel Submarine Networks, une filiale de la société finlandaise Nokia, assurera la fabrication et l'installation du câble entre 2024 et 2025. Un accord signé entre Medusa et Telecom Egypt devrait permettre de l'étendre jusqu'à la mer Rouge. Sa mise en œuvre est prévue entre 2025 et le début de 2026, avec une durée de vie de 25 ans. La construction du câble Medusa intervient dans un contexte marqué par l'accélération de la transformation numérique et une demande sans cesse croissante en connectivité à haut débit. Par ailleurs, le financement de la BEI s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'investissement « Global Gateway » de l'Union européenne qui vise à faire avancer la double transition numérique et verte et fournir des connexions fiables et durables aux pays partenaires.

PROTECTION SOCIALE

Sensibilisation au profit des stagiaires de la formation professionnelle

La Caisse nationale des congés payés, du chômage et des intempéries du secteur du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH), lance début novembre prochain, une campagne de sensibilisation au profit des stagiaires des établissements de formation et d'enseignement professionnels sur l'importance de la Caisse et ses missions en matière de protection sociale, a indiqué ce dimanche un commu-

niqué de cet organe. Organisée en coordination avec le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels au profit des stagiaires des instituts et centres de formation professionnelle dans les spécialités du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, cette campagne s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des stagiaires et de leur sensibilisation à l'importance de « CACOBATPH » et à ses missions en matière de

protection sociale, a précisé le communiqué. La Caisse a tracé un programme pour cette campagne de deux phases : la première a eu lieu en mars dernier après la rentrée de formation professionnelle, session de février 2023, au profit de plus 2.200 stagiaires dans 32 wilayas, alors que la deuxième phase aura lieu en novembre prochain après la rentrée de formation professionnelle, session d'octobre courant, ajoute le communiqué.